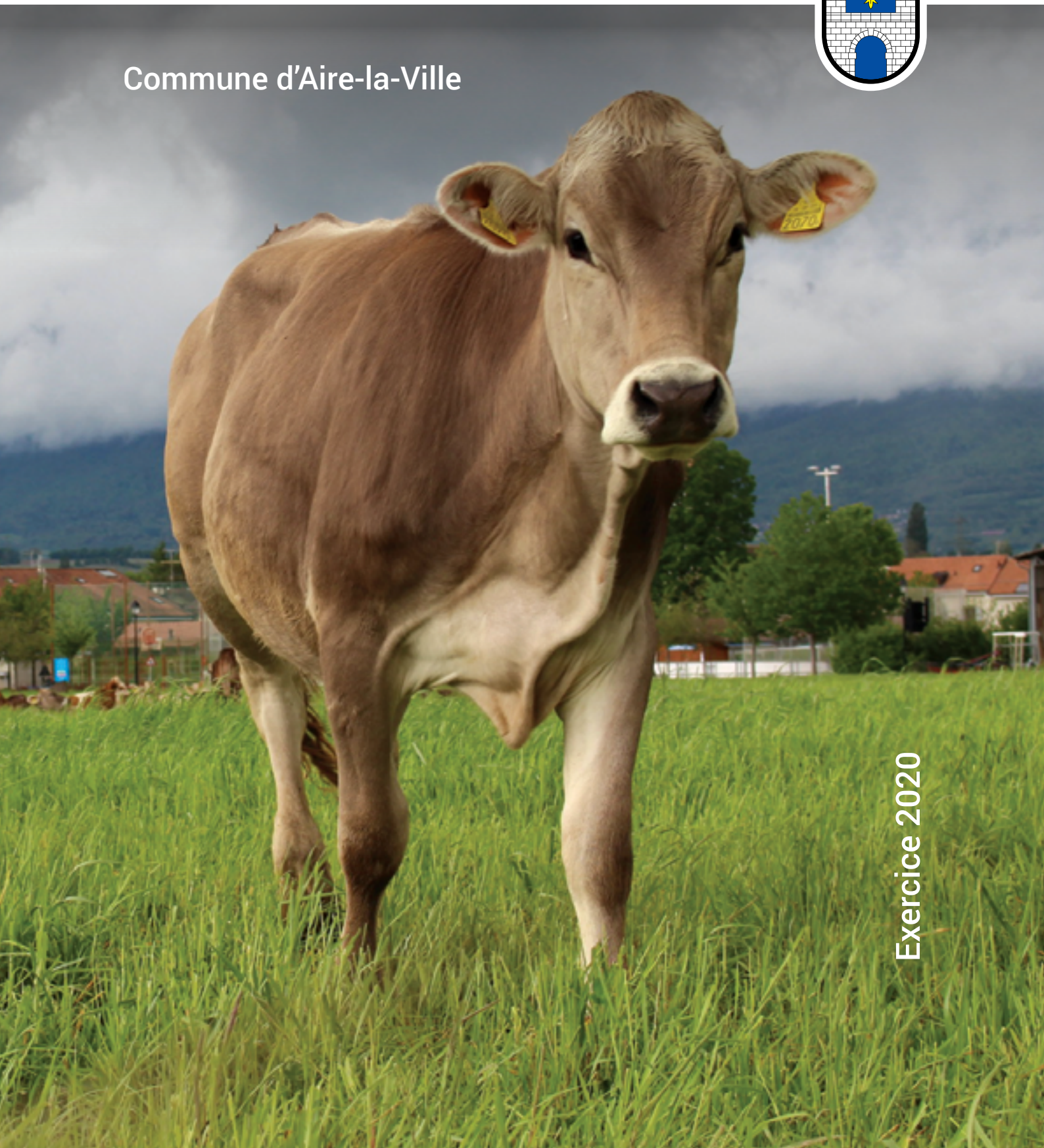


RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Commune d'Aire-la-Ville



Exercice 2020

Impressum exercice 2020

RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'Administration des communes, le rapport administratif et financier de l'exercice 2020 de la commune d'Aire-la-Ville présente les différentes actions menées par les autorités politiques en 2020.

Éditeur responsable

Mairie d'Aire-la-Ville

Graphisme

Candy Factory

Photos et images

Dominique Novelle, Christine Rambach, Arthur Schneider, Intuition Design, Association de communes de Champagne, Association les amis du Tibet, Association Kombit, Association Assamba, Urbaplan, Atelier Nature Paysage

Mairie d'Aire-la-Ville

Rue du Vieux-Four 50
1288 Aire-la-Ville
022 757 48 29
info@aire-la-ville.ch
www.aire-la-ville.ch



Horaires ouverture public

Mardi 15h00 – 19h00
Vendredi 08h00 – 11h30

L'Exécutif reçoit sur rendez-vous



Cité de l'énergie

Aire-la-Ville
european energy award

Table des Matières

EXERCICE 2020

4-5

Une année particulière !

LE MESSAGE DU MAIRE

6

Autorités communales

LÉGISLATURE 2015-2020

7

Composition des commissions

LÉGISLATURE 2015-2020

8

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2015-2020

9

Autorités communales

LÉGISLATURE 2020-2025

10

Composition des commissions

LÉGISLATURE 2020-2025

11-18

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

19-20

Administration générale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

21-23

Ordre et sécurité publics,
défense

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

24

Formation

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

25-28

Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

29-32

Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

33-34

Transport

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

35-36

Protection de l'environnement
et aménagement du territoire

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

37

Introduction du Maire

COMPTES ANNUELS 2020

38

Bilan

COMPTES ANNUELS 2020

39-45

Compte de résultats

COMPTES ANNUELS 2020

46-61

Annexes aux comptes

COMPTES ANNUELS 2020

62-63

Rapport de l'organe de contrôle

COMPTES ANNUELS 2020

64-65

Rapport de l'organe de révision

**COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION
COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE**

66

Bilan

**COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION
COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE**

67-69

Compte de résultats

**COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION
COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE**

70-71

Rapport de l'organe de révision

**COMPTES ANNUELS 2020
FONDATION « LES CHOUETTES »**

72-74

Bilan et compte de résultats

**COMPTES ANNUELS 2020
FONDATION « LES CHOUETTES »**

Une année particulière

LE MESSAGE DU MAIRE

2020 sera marquée d'une pierre blanche, plus particulièrement mars 2020 !



Madame l'Adjointe, Monsieur l'Adjoint,

**Madame la Présidente et Monsieur le Président
du Conseil municipal,**

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil municipal,

Chères Aériennes et chers Aériens,

Sans refaire l'historique de la pandémie, nous avons toutes et tous dû nous adapter à un nouveau mode de vie. Le port du masque fait partie maintenant de notre habillement et certaines personnes l'accordent à leur style. Nous avons pris l'habitude de nous saluer autrement, avec le coude, les pieds, la tête. Tous ces nouveaux petits gestes font maintenant partie de nos rituels de salutations. Il est surprenant de voir comment l'être humain s'adapte et trouve des parades pour continuer à vivre et à se faire plaisir, comme les apéritifs par vidéo interposée !

Continuons sur cette lancée et surtout maintenons le contact avec nos proches.

Rapidement, le canton a sollicité les Communes pour lancer le plan de solidarité communale en faveur des personnes âgées et vulnérables. Aire-la-Ville a pris part à ce processus et les seniors qui le souhaitaient ont pu être aidés et soutenus, notamment pour l'achat de nourriture, de médicaments.

J'adresse mes plus vifs remerciements à tous les bénévoles qui ont participé

à cette action aux côtés du personnel communal.

2020, c'est aussi une année sans manifestation communale, comme la fête des promotions ou le 1^{er} Août. En effet, seul l'apéritif communal a pu avoir lieu en début d'année. Toutefois, nous avons trouvé d'autres réjouissances pour gâter les seniors ou offrir aux enfants de l'école primaire une petite marmite en chocolat à l'Escalade.

L'activité politique a également été perturbée. De février à mai, les séances du Conseil municipal et de commissions ont été annulées. Puis, les élections communales ont bien eu lieu au printemps. L'Exécutif *in corpore* a renouvelé son engagement et quatre nouveaux membres ont rejoint le Conseil municipal. Le voyage de fin de législature a également dû être annulé.

Le 2 juin, la séance d'installation de notre nouvelle législature 2020-2025 a eu lieu, sans public. Les 13 membres du Conseil municipal ont prêté serment devant les caméras et la séance pouvait être regardée en direct sur la chaîne

Une année particulière

LE MESSAGE DU MAIRE

YouTube. L'espace d'une séance, nos élu-e-s ont été filmé-e-s et la chaîne communale peut se vanter d'avoir eu 58 vues ! Depuis septembre, les séances du Conseil municipal ont lieu dans la salle Duvillard, dans le respect des mesures COVID-19, d'abord sans public puis avec au maximum 5 personnes.

En mars 2020, nous avons accueilli la nouvelle Secrétaire générale, Madame Claire Sneiders, qui a pris ses fonctions dans une période bien particulière. Elle a dû assumer de nombreuses nouvelles tâches tant au niveau de celles générées par la pandémie que la prise du poste. Son expérience au sein d'une grande commune, nous a été très utile. Quant à Madame Véronique Duperrier, secrétaire communale, elle a pris une retraite bien méritée, à fin août, après plus de 23 ans de bons et loyaux services. Nous les remercions toutes les deux.

Le chantier de la crèche a été interrompu pendant quelques mois dès mars et le planning en a été un peu bousculé. Grâce au travail assidu des architectes, le bureau Liengme Mechkat, les travaux ont repris et en fin d'année la charpente était posée. Malheureusement, le retard pris ne sera pas complètement récupéré et l'ouverture ne pourra pas se faire en septembre 2021 comme prévu mais en février 2022.

En 2020, la Commune s'est également dotée de nouveaux règlements, dont celui relatif aux espaces publics. Aire-la-Ville ne souffre pas de trop d'incivilités (contrairement à d'autres Communes).

Toutefois, il tenait à cœur des autorités de pouvoir préciser les différentes règles et usages pour bien vivre ensemble toutes générations confondues. L'objectif premier est bien d'informer la population et de permettre, cas échéant, d'intervenir en cas de débordement.

Malgré la pandémie, l'annulation de nombreuses animations et manifestations, il me plaît également à relever l'engagement et le travail de toutes nos associations et sociétés communales.



L'exercice comptable se solde à nouveau avec des chiffres excédentaires (CHF 95'808.38). Une gestion rigoureuse de tous et de toutes les dépenses a permis d'obtenir ce résultat. Les comptes ont été audités avec rigueur par Fidusafe en charge de la supervision des comptes annuels. Un grand merci également à Madame Véronique Duperrier et à la Fiduciaire F.I. Fides Immo Sàrl pour leur précieux soutien tout au long de l'année.

Pour terminer, un petit mot pour vous, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal : par votre engagement et la connaissance de vos dossiers, nous avons pu mener à bien les différentes tâches concernant la gestion de notre commune tout en nous adaptant aux mesures imposées dans le cadre de la pandémie qui ont notamment supprimé tous les moments conviviaux de votre mission. Merci.

Quant à l'Exécutif, c'est toujours avec plaisir que nous travaillons, collaborons dans un esprit constructif qui a pour objectif la bonne marche de notre commune, même si parfois nos avis sont différents sur certains dossiers. J'adresse mes vifs remerciements à Madame Rambach et Monsieur Apothéloz.

Dominique Novelle
Maire

Autorités communales

LÉGISLATURE 2015-2020



Exécutif

Maire	Dominique Novelle
Adjointe	Christine Rambach
Adjoint	Michel Apothéloz

Conseil municipal

(composition du 1^{er} janvier au 31 mai 2020)

Membres	■ Nathalie Henriod ■ Irène Maio ■ Véronique Moullet Bouchardy ■ Jonathan Christin ■ Rocco Cocchiola ■ Philippe Eltschinger ■ Bertrand Fumeaux ■ Hamidou Hama ■ Stéphane Joye
■ Entente	■ Livio Lanza ■ José Noda Gonzalez ■ Yannick Novelle ■ André Philipp
■ Alternative	

Bureau du Conseil municipal

Présidente	Irène Maio
Vice-Président	Livio Lanza
Secrétaire	Yannick Novelle

Composition des commissions

LÉGISLATURE 2015-2020

Finances

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	José Noda Gonzalez
Membres	Nathalie Henriod, Philippe Eltschinger, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye, André Philipp

Bâtiments

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	Livio Lanza
Membres	Nathalie Henriod, Rocco Cocchiola, Philippe Eltschinger, Hamidou Hama, Yannick Novelle

Routes, canalisations, parcs et promenades, cimetière

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	Jonathan Christin
Membres	Irène Maio, Bertrand Fumeaux, Livio Lanza, José Noda Gonzalez, André Philipp

Sécurité, feu, police et protection civile

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Président	Stéphane Joye
Membres	Véronique Moullet Bouchardy, Rocco Cocchiola, Bertrand Fumeaux, Livio Lanza, Yannick Novelle

Animations et sorties des aînés

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Présidente	Nathalie Henriod
Membres	Irène Maio, Véronique Moullet Bouchardy, Bertrand Fumeaux, Hamidou Hama, Stéphane Joye

Sports et loisirs

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Présidente	Véronique Moullet Bouchardy
Membres	Nathalie Henriod, Hamidou Hama, Livio Lanza, José Noda Gonzalez, André Philipp

Sociale, humanitaire, petite enfance, parascolaire et école

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Présidente	Irène Maio
Membres	Nathalie Henriod, Jonathan Christin, Rocco Cocchiola, Philippe Eltschinger, Livio Lanza

Culture et manifestations

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Président	André Philipp
Membres	Nathalie Henriod, Irène Maio, Véronique Moullet Bouchardy, Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux

Environnement, traitement des déchets, tpg et trafic, Cité de l'énergie

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Président	Yannick Novelle
Membres	Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye, Livio Lanza, José Noda Gonzalez

Commission des Réclamations (taxe professionnelle)

Membres	François Cousin, Bertrand Deillon, Édouard Duperrier, Claude Gianadda, Antonino Trifiletti
---------	--

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2015-2020

Séance du 29 janvier 2020

Communications et propositions de la Présidente du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Projet de loi PL 12584. Projet de loi présenté au Grand Conseil par trois députés et qui a pour objet la nomination de membres suppléants pour les Conseils municipaux. Les conseillers avaient émis le souhait de connaître la position de l'Exécutif. Ce dernier est contre ce projet. L'Association des communes genevoises (ACG), lors d'une Assemblée générale, a également refusé ce projet.
- Crèche : le défrichage de la parcelle a été effectué et les travaux de construction débuteront dans la semaine du 17 février 2020.
- Autorisations de construire : les projets des promoteurs Mattana et Beric au chemin du Pré-Gabet ont été validés par le canton. Entrée en force à l'issue du délai de recours.
- Test des sirènes : mercredi 5 février 2020 dès 13h30.
- Mérites communaux 2019 : remis aux lauréats lors de la soirée consacrée à l'apéritif communal le lundi 27 janvier 2020.
- Fondation de la Petite Enfance Confignon – Aire-la-Ville : les statuts ont été retravaillés point par point par la commission « Sociale ».

Délibération

- ✓ Approbation des modifications apportées à la convention régissant l'arrondissement de l'État civil de Bernex (10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention). Cette approbation doit être acceptée par toutes les communes membres de l'arrondissement.

**Les séances des mois de février, mars, avril et mai 2020
ont été annulées en raison de la crise sanitaire.**



Autorités communales

LÉGISLATURE 2020-2025



Exécutif

Maire	Dominique Novelle
Adjointe	Christine Rambach
Adjoint	Michel Apothéloz

Conseil municipal

(composition du 1^{er} juin au 31 décembre 2020)

Membres	■ Delfina Guardiola ■ Nathalie Henriod ■ Irène Maio ■ Véronique Moullet Bouchardy ■ Bansa Sigam ■ Jonathan Christin ■ Bertrand Fumeaux Stéphane Joye ■ Livio Lanza ■ José Noda Gonzalez ■ André Philipp ■ Pascal Raemy ■ Ludovic Zbinden
■ Entente	
■ Alternative	

Bureau du Conseil municipal

Président	André Philipp
Vice-Président	Livio Lanza
Secrétaire	Ludovic Zbinden

Composition des commissions

LÉGISLATURE 2020-2025

Finances

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	José Noda Gonzalez
Membres	Nathalie Henriod, Véronique Moullet Bouchardy, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye, André Philipp

Bâtiments

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	Livio Lanza
Membres	Delfina Guardiola, Nathalie Henriod, André Philipp, Pascal Raemy, Ludovic Zbinden

Routes, déchets, espaces verts

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Président	André Philipp
Membres	Irène Maio, Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, Livio Lanza, José Noda Gonzalez

Naturalisation

Exécutif	Dominique Novelle, Maire
Présidente	Nathalie Henriod
Membres	Delfina Guardiola, Bansoa Sigam, Bertrand Fumeaux, José Noda Gonzalez, Ludovic Zbinden

École, petite enfance

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Président	Jonathan Christin
Membres	Nathalie Henriod, Bansoa Sigam, Livio Lanza, Pascal Raemy, Ludovic Zbinden

Sociale

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Présidente	Irène Maio
Membres	Delfina Guardiola, Bansoa Sigam, Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, Livio Lanza

Culture, manifestations

Exécutif	Christine Rambach, Adjointe
Présidente	Bansoa Sigam
Membres	Nathalie Henriod, Irène Maio, Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, André Philipp

Sports, loisirs, mobilité douce

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Président	Pascal Raemy
Membres	Véronique Moullet Bouchardy, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye, Livio Lanza, José Noda Gonzalez

Aîné-e-s : animations, sorties

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Présidente	Véronique Moullet Bouchardy
Membres	Delfina Guardiola, Nathalie Henriod, Irène Maio, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye

Sécurité : feu, police, protection civile

Exécutif	Michel Apothéloz, Adjoint
Président	Stéphane Joye
Membres	Nathalie Henriod, Véronique Moullet Bouchardy, Livio Lanza, Pascal Raemy, Ludovic Zbinden

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 2 juin 2020

Cette séance étant la première de la législature 2020-2025, elle a été consacrée

- Prestation de serment des membres du Conseil municipal, à savoir Mesdames Delfina Guardiola, Nathalie Henriod, Véronique Moullet Bouchardy et Bansoa Sigam et Messieurs Jonathan Christin, Bertrand Fumeaux, Stéphane Joye, Livio Lanza, José Noda Gonzalez, André Philipp, Pascal Raemy et Ludovic Zbinden.
- Bureau du Conseil municipal : élection des membres, à savoir Messieurs André Philipp, président, Livio Lanza, vice-président et Ludovic Zbinden, secrétaire.
- Commissions : nomination, à savoir ; finances ; bâtiments ; routes - déchets - espaces verts ; naturalisation ; école - petite enfance ; sociale ; culture - manifestations ; sports - loisirs - mobilité douce ; aîné-e-s : animations - sorties ; sécurité : feu - police - protection civile.

Les commissions sont composées de six membres, quatre de l'Entente et deux de l'Alternative.

En raison de la crise sanitaire, cette séance a eu lieu sans public mais a dû être retransmise en direct sur Internet.



Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 22 juin 2020

Approbation du procès-verbal

- Un membre de l'Alternative rappelle sa demande d'avoir au moins deux présidences sur les dix commissions.

→ Commission – Présidence

Madame Guardiola, membre de l'Entente, cède la présidence de la nouvelle commission « Naturalisation » à Madame Henriod, membre de l'Alternative, qui l'accepte.

Communications et propositions du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Manifestations et événements communaux : le site internet de la commune a été régulièrement mis à jour durant la période de semi-confinement lié à la crise sanitaire.
- Plan de solidarité communal (PSC) : l'Exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en séances spécifiques Covid-19 pour faire le point de la situation et faire évoluer le dispositif. L'Exécutif a pris différentes décisions, conformément aux directives cantonales et fédérales.
- Organisation régionale de protection civile (ORPC) : changement de commandant au 1^{er} mai 2020. Suite à une postulation interne, Monsieur Christian Sudan, également responsable d'office, a été nommé au poste de commandant de l'ORPC Champagne.

Nomination du représentant du Conseil municipal pour la Fondation communale « Les Chouettes »

- Monsieur Ludovic Zbinden est élu (9 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).

Cette Fondation est administrée par 7 membres, dont 3 sont élus par le Maire, à savoir : Messieurs Dominique Nouvelle (maire et membre), Eduard Strebel (président) et Yves Habegger (membre).

Nomination de trois membres élus par le Conseil municipal pour la Fondation communale « Les Chouettes »

- Messieurs Oliver Bertheau, Christophe Nicod et Barthélémy Roch sont élus (9 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 22 juin 2020 (suite)

Nomination de la représentante du Conseil municipal pour la Fondation communale pour le chauffage de la commune d'Aire-la-Ville

- Madame Véronique Moullet Bouchardy est élue (9 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).

Cette Fondation est administrée par 7 membres, dont 4 sont élus par l'Exécutif, à savoir : Messieurs Dominique Novelle (Maire et membre), Guillermo Baeza (membre), Barthélémy Roch (président) et René Ruffieux (membre).

Nomination de deux membres élus par le Conseil municipal pour la Fondation communale pour le chauffage de la commune d'Aire-la-Ville

- Messieurs Christophe Nicod et Raymond Zbinden sont élus (9 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).

Délibérations

- ✓ Approbation des statuts de la Fondation d'intérêt public communal pour les structures d'accueil préscolaire à Confignon et Aire-la-Ville (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- ✓ Approbation de la délégation de compétences accordée au Maire à passer les actes authentiques concernant les cessions au domaine public et les constitutions de servitudes au profit de la commune (9 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).

Séances du Conseil municipal / 2^{ème} semestre 2020

- Mercredi 23 septembre à 20h00
- Lundi 26 octobre à 20h00
- Lundi 23 novembre à 20h00 (présentation du budget 2021)
- Lundi 14 décembre à 19h00 (validation du budget 2021)

Divers

- Le Maire remercie les conseillers sortants (législature 2015-2020), Messieurs Rocco Cocchiola, Philippe Eltschinger, Hamidou Hama et Yannick Novelle, de même que la présidente du Conseil municipal, Madame Irène Maio, et la secrétaire communale, Madame Véronique Duperrier, qui prendra sa retraite à fin août 2020.

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 23 septembre 2020

Communications et propositions du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Locaux de vote : en octobre, les membres du Conseil municipal devront désigner le président, le vice-président et leur suppléant pour l'année 2021. Le Maire informe que le vice-président, Monsieur Philippe Duperrier, a décidé de se retirer après 10 ans. Il le remercie pour son engagement.
- Terrain de tennis : les travaux de réfection débuteront la semaine 44 pour se terminer, si la météo est favorable, à la fin du mois de novembre.
- Pont de Peney – travaux de réfection : le canton va entreprendre des travaux de consolidation de la base du pont et l'élargissement des trottoirs en créant deux pistes cyclables (des deux côtés) et un cheminement piétonnier (côté aval). Une présentation au Conseil municipal est prévue lors de sa séance plénière du mois d'octobre et une autre ensuite à la population. Le pont sera fermé durant 2 à 3 mois en 2021.
- Bulletin d'information : Madame Rambach, responsable de la communication, informe que ce bulletin paraîtra 4 fois par année. La première édition a été distribuée aux habitants au début du mois de septembre.

14

Information concernant les comptes 2019

- Le Maire rappelle qu'en cette année COVID-19, les membres du Conseil municipal n'ont pas eu à approuver les comptes 2019 et cela conformément aux directives cantonales. Ils en ont pris connaissance.

Règlements – modifications et nouveaux documents

- Règlement relatif à l'attribution du mérite communal de la Commune d'Aire-la-Ville / Modifications (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- Règlement relatif à la gestion des déchets de la Commune d'Aire-la-Ville / Modifications (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- Règlement relatif aux espaces publics de la Commune d'Aire-la-Ville / Nouveau règlement (8 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).
- Règlement relatif à la patinoire de la Commune d'Aire-la-Ville / Nouveau règlement (8 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention).

Délibération

- Approbation d'un crédit budgétaire supplémentaire 2020 pour l'achat de casques pour la compagnie des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville (10 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention).

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 23 septembre 2020 (suite)

Association des communes genevoises (ACG) / décisions prises lors de l'Assemblée générale du 24 juin 2020 / droit d'opposition des Conseils municipaux

- ✓ Subvention d'investissement de CHF 5'000.– à chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition
- ✓ Financement 2021 du Bibliobus
- ✓ Enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses – CHF 1'000'000.–
- ✓ Enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses – CHF 300'000.–
- ✓ Co-financement de la relève sportive – CHF 450'000.–
- ✓ Financement d'investissements informatiques généraux – CHF 1'000'000.–
- ✓ Charges de fonctionnement du GIAP – CHF 7'400'000.–
- ✓ Subvention des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre – CHF 2'500'000.–
- ✓ Subvention d'investissement pour la rénovation du stade de Laconnex (20 % du coût effectif du projet, jusqu'à concurrence de CHF 380'000.–)
- ✓ Enveloppe extraordinaire destinée aux indemnisations dans le domaine de la culture suite à la crise sanitaire COVID-19
- ✓ Enveloppe extraordinaire destinée aux indemnisations dans le domaine du sport suite à la crise sanitaire COVID-19

Ces décisions sont approuvées par 8 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention.



Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 26 octobre 2020

Communications et propositions du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Concours « Communes fleuries » : dans la catégorie des communes de moins de 1'500 habitants, Aire-la-Ville a reçu le 2^{ème} prix du concours intercommunal des balcons fleuris. Le premier prix est attribué à Céligny et le 3^{ème} à Cartigny.

Nomination des président-e et vice-président-e du bureau de vote pour l'année 2021

Les personnes nommées sont les suivantes :

- Monsieur Ludovic Zbinden Président
- Monsieur Serge Pradervand Vice-Président
- Monsieur Alain Jenny Suppléant du Président
- Madame Christiane Nouvelle Suppléante du Vice-Président

Ces nominations sont acceptées à l'unanimité.

Délibération

- ✓ Approbation des comptes 2019 de la Fondation communale « Les Chouettes » (9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- ✓ Approbation des comptes 2019 de la Fondation communale pour le chauffage de la commune d'Aire-la-Ville (9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- ✓ Approbation de la résiliation du bail à loyer entre la commune d'Aire-la-Ville et un locataire (local voirie situé dans l'immeuble « Les Chouettes » (6 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).

Naturalisations

- Huis-clos

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 23 novembre 2020

Communications et propositions du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Remerciements adressés au Conseil municipal de la part de Madame Marie-Louise Maréchal pour le cadeau qu'elle a reçu à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire.
- Association des communes genevoises (ACG) : remise des procès-verbaux d'entrée en force des décisions prise lors de l'Assemblée générale du 24 juin 2020.
- Association pour le Burkina Faso : soutenue par les communes de la Champagne, organisera, en juin 2021, pour récolter des fonds, une course pédestre « Courir pour le Burkina », en collaboration avec Running Geneva.
- COVID-19 : Monsieur Mauro Poggia, Conseiller d'État, a remercié tous les corps de sécurité qui ont œuvré durant la première vague. D'autre part, au vu de la recrudescence de cas (deuxième vague), la Commune a réactivé son plan de solidarité communal, en collaboration avec les différents partenaires, dont l'IMAD.

Séances du Conseil municipal / 1^{er} semestre 2021

- Mercredi 27 janvier à 20h00
- Lundi 22 février à 20h00
- Mercredi 24 mars à 20h00
- Mercredi 28 avril à 20h00 (présentation des comptes 2020)
- Lundi 10 mai à 20h00 (validation des comptes 2020)
- Mercredi 23 juin à 20h00

Association des communes genevoises (ACG) / décisions prises lors de l'Assemblée générale du 28.10.2020 / droit d'opposition des Conseils municipaux

- ✓ Subvention de CHF 1 mio aux communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex destinée à l'acquisition d'une halle de curling.

Cette décision est approuvée par 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Étude du budget pour l'année 2021

Séances du Conseil municipal

LÉGISLATURE 2020-2025

Séance du 14 décembre 2020

Communications et propositions du Président du Conseil municipal, du Maire et des Adjoint-e-s

- Grütli des Femmes et le 1^{er} Août 2021 : le président donne lecture d'un courriel.
- Chantier de la crèche : les travaux avancent bien.
- Terrain de tennis : les travaux de réfection sont pratiquement terminés.
- Chemin du Pré-Gabet : les travaux sur la parcelle 1260, en lien avec le projet de villas, sont terminés.
- Culture : un généreux donateur, Monsieur Daniel Faucher, va offrir une sculpture à la commune. Cette sculpture a été réalisée à partir du tronc d'un vieux cerisier qui se trouvait dans le jardin de la propriété de feu Madame Alice Duperrier.

Informations sur la crèche d'Aire-la-Ville – point de situation

- Fondation d'intérêt public pour les institutions de la petite enfance de Confignon et Aire-la-Ville, gestion de la crèche, nombre de places d'accueil à réserver pour Aire-la-Ville, péréquation des ressources, modalités et inscriptions.

18

Délibération

- ✓ Approbation des indemnités allouées en 2021 aux Maire, Adjoint-e-s et membres du Conseil municipal (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- ✓ Approbation du FIDU (Fonds intercommunal pour le développement urbain) (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- ✓ Approbation de la fixation du montant minimum (CHF 30.00) de la taxe professionnelle communale pour 2021 (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).
- ✓ Approbation du budget 2021 (budget de fonctionnement, fixation du taux du centime additionnel et fixation du centime additionnel pour l'impôt sur les chiens) (9 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).
- ✓ Approbation d'un amortissement complémentaire en 2020 (9 voix pour, 3 voix contre et 0 abstention).

Divers

- En raison de la situation sanitaire, la fête de l'Escalade a été annulée. Chaque enfant de l'école a reçu une marmite de la part de la Mairie.

Administration générale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Conseil municipal

L'année 2020 a été très particulière. En effet, la pandémie due au COVID-19 a touché le monde entier, et elle nous a contraints, entre autres, à annuler quatre séances du Conseil municipal.

Malgré cette crise sanitaire, les élections municipales ont tout de même pu se dérouler dans de bonnes conditions. Quatre membres du Groupe de l'Entente ont décidé de ne pas se représenter pour une nouvelle législature. Il s'agit de Messieurs Yannick Novelle (conseiller municipal durant 9 ans), Philippe Eltschinger (conseiller municipal durant 5 ans), Hamidou Hama (conseiller municipal durant 5 ans) et Rocco Cocchiola (conseiller municipal durant 3 ans).

Qu'ils soient ici remerciés pour leur intense engagement durant toutes les années passées à œuvrer pour le bien de leur commune.

Ils ont été remplacés par Mesdames Bansoa Sigam, Delfina Guardiola et Messieurs Pascal Raemy et Ludovic Zbinden. Nous les félicitons pour leur élection et leur souhaitons beaucoup de plaisir dans leur nouvelle fonction.

Exécutif

L'ensemble de l'Exécutif sortant a été, faute de candidat, réélu tacitement.

L'ensemble de l'Exécutif est remercié pour l'immense travail qu'il a accompli, avec plaisir, tout au long de cette législature.

Ce travail nous a permis de faire avancer nos divers projets, en particulier celui de la crèche.

Services Généraux

→ Ressources humaines

Une page importante s'est tournée au cours de l'année 2020 avec le départ à la retraite, bien mérité, de Madame Véronique Duperrier. Nous lui réitérons encore une fois tous nos remerciements pour son engagement et son perfectionnisme dans l'accomplissement de ses tâches durant toutes ces années.

Après un long et minutieux processus d'engagement, nous avons choisi Madame Claire Sneiders pour lui succéder. Après dix mois de collaboration avec notre nouvelle Secrétaire générale, nous pouvons nous féliciter du choix de cette candidate qui répond parfaitement à nos attentes.

→ Mérite aérien 2020

En cette année de pandémie, la cérémonie n'a pas eu lieu, comme de coutume lors de l'Apéritif communal.

Toutefois, le jury s'est réuni début 2021 et le Mérite communal 2020, a été décerné à Mademoiselle Marie Mazuay, jeune aérienne âgée de 15 ans, pour sa distinction dans le domaine sportif. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour son parcours et particulièrement pour ses performances durant l'année 2020, où elle a obtenu un titre de championne suisse Nacra 15 (Voile).

→ Communication

Avec la nouvelle législature, l'Exécutif, sous l'impulsion de Madame Christine Rambach, adjointe, a souhaité développer une communication plus proche de ses habitants. La publication d'un bulletin d'information communal trimestriel a ainsi vu le jour et le premier numéro a été rédigé et mis en forme durant l'été 2020, pour être distribué à tous les ménages début septembre.



Administration générale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Immeubles administratifs

→ Travaux

Au cours de l'année, différents achats et travaux ont été effectués pour les bâtiments communaux, à savoir :

- achat de séparations mobiles pour la salle polyvalente. Ce matériel nous permettra de fractionner cette salle en fonction du nombre de personnes
- adaptation de tous les micros avec les nouvelles fréquences afin de répondre aux normes fédérales
- achat de tables et bancs pour les manifestations extérieures
- achat d'une nouvelle machine à café pour la salle polyvalente. En effet, après dix-sept ans de « bons services rendus » elle a dû être remplacée étant trop souvent en panne

Quant à l'entretien des bâtiments, le montant mis au budget a été utilisé dans son intégralité.

Un petit échantillonnage des différents travaux effectués :

- changement des roulettes des chariots de la salle polyvalente
- révision des parois « guillotines » et changement des butées
- adaptation de l'éclairage des classes afin de faire des économies sur la consommation
- réfection du sol d'une classe, ceci à la grande satisfaction des utilisateurs

D'autre part, nous pouvons nous féliciter du travail de qualité fourni, tout au long de l'année, par le personnel d'entretien des bâtiments et de nettoyage.

→ Jobs jeunes

Malgré la crise sanitaire et l'annulation des manifestations communales, nous avons pu proposer des petits jobs à 14 jeunes : rangements, nettoyage, peinture, distribution bulletin d'information.



Ordre et sécurité publics, défense

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Police municipale

La collaboration constructive que l'Exécutif communal et la police municipale entretiennent continue de porter ses fruits. Celle-ci est basée sur les trois axes que sont la prévention, la dissuasion et la répression.

Cette dernière n'étant appliquée qu'en dernier ressort.

Les agents de police municipale assurent une présence hebdomadaire de 4 heures.

Ils ont mené, comme chaque année, des actions de sécurité routière lors des rentrées scolaires. La tranquillité prévaut dans la commune où aucun événement majeur n'a été recensé.

État civil

ÉVÉNEMENTS SURVENUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	2019	2020
Naissances dans la commune	0	0
Décès dans la commune	2	1
Mariages célébrés à Aire-la-Ville	1	0
Formalité en vue d'un mariage, fiancé-e-s domicilié-e-s à Aire-la-Ville	2	3
Autorisations de mariage délivrées	0	1
Certificats de capacité matrimoniale délivrés	0	1
Séjours illégaux (formalités mariages)	0	1
Légalisations documents (formalités mariages)	0	0
Formalité en vue de l'enregistrement d'un partenariat	0	0
Enregistrement d'un partenariat	0	0
Reconnaissances	1	4
Déclarations de nom	3	1
Enregistrement d'un partenariat cantonal	0	1
Résiliation d'un partenariat cantonal	0	0
Naturalisations confirmées (dossiers / nombre de personne)	5 / 8	0 / 0
Actes d'état civil délivrés	38	50
Mandats pour cause d'inaptitude	0	0
Procédures en vue d'une naturalisation		
Demande d'actes (dossiers / nombre de personne)	3 / 3	3 / 3
Légalisation de documents (naturalisation)	0	0

Ordre et sécurité publics, défense

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires

La compagnie est toujours dirigée par un chef de corps *ad interim* en la personne du Plt Arthur SCHNEIDER.

L'effectif au 31 décembre est de 26 sapeurs dont une jeune femme.

- Départ à la retraite : aucun
- Nomination : aucune
- Admission des aspirants : sapeurs Alexis Dafflon, Théo Fridez, Robin Schaapman, Alexandre Oudin et Allan Benain.

La compagnie a poursuivi son partenariat et sa collaboration avec celle de Cartigny.

La pandémie de la COVID-19 a passablement modifié le programme des exercices de compagnie, sur les 5 prévus seuls 3 ont été réalisés dont 2 en commun avec les sapeurs-pompiers volontaires de Cartigny.

Les formations ont également pâti des mesures de restriction sanitaire.

L'année 2020 fut calme sur le plan des interventions, la compagnie a été alarmée à 8 reprises. Les chefs d'intervention ont été requis 8 fois. Aucun sinistre majeur n'a été déploré sur le territoire communal.

D'autre part, toutes les manifestations ayant été annulées, nos vaillants soldats du feu n'ont pas pu apporter leur soutien toujours très apprécié aux différentes manifestations organisées par les autorités communales.



Ordre et sécurité publics, défense

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Protection civile

→ Commandement

Changement de commandant le 1^{er} mai 2020. Monsieur Christian Sudan est nommé à cette fonction avec le grade de Major en remplacement du Major Grégory Mage, démissionnaire. Un merci tout particulier est adressé au Major Mage pour son engagement au profit de l'ORPC Champagne.

Depuis cette date, Monsieur Sudan cumule les fonctions de chef d'office et de commandant de l'ORPC Champagne.

La protection civile intercommunale (PCi) a bien maîtrisé son sujet sous le commandement de Grégory Mage avec le soutien de son état-major et du responsable d'office puis commandant Christian Sudan.



→ Plan de solidarité communal

Le 16 mars, le Conseil d'État invoquait l'état de nécessité et Monsieur Thierry Apothéloz – en charge du Département de la Cohésion Sociale (DCS) – envoyait une circulaire aux 45 communes genevoises leur demandant de mettre sur pied un Plan de Solidarité Communal (PSC) afin d'apporter une aide sûre et efficace aux personnes en âge AVS et/ou vulnérables.

Les prestations minimales suivantes devaient être proposées :

- vérifier de manière sommaire l'état de santé ;
- livrer les courses ;
- évacuer les poubelles ;
- sortir le chien (si nécessaire) ;
- apporter les repas à domicile (partenariat avec restaurateur, IMAD, etc.) ;
- maintenir un lien téléphonique régulier.

L'Exécutif s'est réuni en urgence pour répondre à la demande du magistrat cantonal et a pris les différentes décisions qu'imposaient les mesures COVID-19.

Le personnel communal ainsi que des bénévoles ont apporté leur aide aux sollicitations d'une quinzaine d'habitant.e.s de la Commune.

Dès la fin du mois d'avril, les mesures sanitaires ont été progressivement assouplies et un retour à la vie normale s'est amorcé. Dès lors, les sollicitations ont graduellement diminué.

Toutefois, le virus étant toujours présent parmi la population, nous restons bien évidemment à l'écoute des besoins des aîné.e.s.

Formation

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Scolarité obligatoire

→ École

La rentrée scolaire 2020-2021 a accueilli 124 élèves, âgés de 4 à 12 ans, répartis dans 6 classes de la 1P à la 8P, soit des effectifs stables par rapport à l'année scolaire précédente.

La Commune d'Aire-la-Ville a, à sa charge, l'entretien et la mise à disposition des bâtiments scolaires, ainsi que le mobilier et le matériel utiles à l'aménagement des classes et de la salle de gymnastique.

En 2020, il n'y a pas eu de dépenses extraordinaires sur ces aménagements. Toutefois, une intensification des nettoyages a dû être entreprise afin de répondre aux mesures sanitaires.

→ COVID-19

Dès le lundi 16 mars 2020, pour faire face à l'ampleur exceptionnelle de la pandémie COVID-19, le Conseil d'État a pris la décision de fermer les écoles et structures d'accueil préscolaire jusqu'au 19 avril, reportée au 26 avril. Cette fermeture a duré finalement jusqu'au 11 mai 2020. Puis, durant 2 semaines, l'école a pu accueillir à nouveau les élèves, mais tout d'abord en demi-classe, pour finalement reprendre avec une ouverture « normale » dès le 25 mai 2020.

Durant la période de fermeture de l'école, un accueil minimum – scolaire et parascolaire – était assuré exceptionnellement pour les enfants dont les parents exerçaient, par exemple, un métier dans le domaine médical et qui n'avaient pas de solutions de garde.

Du côté de la Commune, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'école pour mettre en place conjointement l'application des plans de protection du personnel scolaire, parascolaire et des élèves, validés par le médecin cantonal.

→ Sorties scolaires

Au niveau des sorties scolaires primaires, seul un camp et une course d'école ont pu être organisés en 2020. Pour le secondaire aucune sortie n'a eu lieu.

En automne 2020, période à laquelle les cours de piscine se déroulent habituellement pour notre école, ils ont pu être maintenus avant la re-fermeture des bassins de natation.

→ Fêtes

La traditionnelle fête des promotions a été annulée par arrêté du Conseil d'État. Toutefois, l'Exécutif a accueilli les 14 élèves de 8P terminant leur scolarité primaire. Il leur a remis un bon cadeau et offert un petit goûter après les avoir félicités et leur avoir souhaités une excellente suite de scolarité au cycle d'orientation.

Au mois de juin 2020, la Mairie a également récompensé un étudiant aérien ayant terminé avec excellence sa scolarité postobligatoire avec une moyenne générale supérieure à 5.

→ Parascolaire / restaurant scolaire

L'encadrement des activités parascolaires est géré par le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), regroupant 42 communes genevoises.

Conformément aux statuts, la répartition financière est définie selon les critères pondérés du nombre d'enfants accueillis (75 %) et celui de la population (25 %). Au 8 juillet 2020, le nombre d'enfants inscrits était de 90 à midi et 49 le soir, soit des effectifs stables par rapport à l'année précédente.

Le canton participait initialement à 50 % des coûts. Toutefois, depuis plusieurs années, il se désengage progressivement. Un fonds de régulation canton-GIAP a été créé dans le cadre de la répartition des tâches canton-communes.

Depuis 2018, le restaurant scolaire est entièrement géré et pris en charge par la Commune. En 2020, près de 4'900 repas ont été servis, soit une grande diminution par rapport à 2019, due à la fermeture des écoles ainsi qu'à la décision du médecin cantonal, depuis mi-novembre, d'interdire la prise de repas du personnel encadrant avec les enfants.

Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Encouragement à la culture

En 2020, les manifestations culturelles ont été soit annulées soit reportées :

- 13 mars : Festival FIFDH – Communes de la Champagne, projection et conférence à Avusy (annulé).
- 6 au 21 juin : Exposition de peinture – Monsieur Philippe Duperrier (reportée en 2021).
- 2 au 10 octobre : Exposition de photographies (reportée à une date ultérieure).
- 2 au 10 octobre : *Venise sous la neige* – pièce de théâtre mise en scène par la compagnie Les Dédés, annulée.
- 22 novembre : Popup et exposition travail de maturité (annulé).
- 6 décembre : Fête de l'escalade annulée...
Nous nous réjouissions d'organiser cette joyeuse fête communale, mais, impossible de réunir les habitants de la Commune, en décembre 2020, pour festoyer à l'occasion de la célébration de l'Escalade.

Impossible, tous ensemble de briser et partager la traditionnelle grande marmite en chocolat en hommage au courage de la Mère Royaume !

En lieu et place, la Mairie a offert à chaque élève une petite marmite en chocolat.

Toutefois, nous avons pu, *entre 2 vagues de la pandémie*, proposer les événements suivants :

- 4 février : Festival Antigél – Concert du quintette cosmopolito-britannique Wooden Elephant interprétant Homogenic de Björk dans l'Église d'Aire-la-Ville, précédé d'un apéritif du terroir dans la salle Duvillard.
- 5 au 13 septembre : Exposition de peinture – Monsieur Fabien Bruttin (initialement prévue du 18 au 26 avril).
- 20 septembre : Spectacle de danse contemporaine – Les impromptus – Ballet Junior Genève (initialement prévu le 17 mai).



Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Encouragement à la culture (suite)

D'autres projets culturels ont pu être partiellement proposés :

- Spectacles : quatre entrées à dix spectacles au Forum Meyrin et aux Spectacles Onésiens sont offertes aux habitants depuis 2017. Malheureusement en 2020, seuls les spectacles de janvier et de février ont pu avoir lieu. Tous les autres ont été annulés par les organisateurs suite aux décisions du Conseil fédéral relatives aux mesures sanitaires.
- Soutien financier : soutien à des festivals de la région ou intercommunal, toutefois, en 2020, tous ces événements ont été annulés à l'instar du WinterLive festival à Bernex qui devait évoluer dans une nouvelle version pour sa 17^{ème} édition.
- Fondation Culture et Rencontre (collège de Saussure) : soutien accordé à cette fondation qui propose des cours aux habitants de la région.

- Bibliobus : le bibliobus est un service de la Ville de Genève proposé dans les communes du canton de Genève en collaboration avec l'Association des communes genevoises. Quatre bibliobus desservent le canton chaque jour dans près de 40 points de stationnement. À Aire-la-Ville, il vient une fois par mois, le mardi matin de 9h30 à 12h. Une plage horaire de 10h à 11h30 est réservée aux classes.

En 2020, seules sept tournées ont pu avoir lieu (douze en 2019). La fréquentation a de fait fortement diminué, de même que le prêt total des livres (-41 %). Ceci est bien sûr lié à la crise sanitaire et aux nombreuses tournées annulées suite aux décisions de nos autorités. Par ailleurs, les jauges qui sont imposées pour l'accueil du public (une personne / 10 m²) ont également un impact négatif sur la fréquentation et le nombre de prêt. Nous espérons vivement que l'année 2021 permettra un retour progressif à la normale.

BIBLIOBUS	2019	2020	ÉCART
Prêts Adulte	118	61	-48 %
Prêts Jeunesse	1563	927	-41 %
Total prêt	1681	988	-41 %
Inscription Adulte	15	2	-87 %
Inscription Jeunesse	22	1	-95 %
Total inscriptions	37	3	-92 %
Nombre de tournées	12	7	-42 %
Moyenne prêts / tournée	140	141	1 %

Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Sport

Une sortie à la neige aux Contamines-Montjoie, ouverte aux skieurs et non-skieurs, a été organisée en début d'année. Une trentaine de personnes a pris part à cette belle journée.

Puis la pandémie Covid-19 est survenue et l'ensemble des activités a dû être interrompu. Il en est de même pour les activités des associations sportives et de loisirs.

→ Entretien terrains de sport

Un « grand dossier » nous a occupés en fin d'année avec la réfection du terrain de tennis, ainsi que sa clôture. Un éclairage LED et sans mât a été installé, de même qu'un panneau d'affichage et un nouveau cabanon.

Nous espérons que cette nouvelle et flamboyante infrastructure donnera beaucoup de plaisir aux membres de notre Club lors de leurs différents échanges et tournois.

Il nous plaît aussi à relever, jour après jour, l'utilisation qui est faite par nos habitants (jeunes et adultes) de tous nos terrains de sport, ce qui prouve que les investissements pour le sport étaient judicieux.



Culture, sport et loisirs

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Loisirs

→ Animations pour les Aîné-e-s

Le programme de nos seniors a été complètement chamboulé par la pandémie Covid-19. C'est ainsi que nombre d'activités planifiées tant par la commune que par l'Amicale des Aînés d'Aire-la-Ville ont été supprimées.

Toutefois, les autorités communales ont tenu à féliciter les jubilaires en leur rendant visite à domicile et en leur remettant à cette occasion un présent.

Quant au traditionnel repas de Noël, il n'a pas pu être organisé. Cependant nos seniors ont reçu un panier garni – agrémenté de produits du terroir – qui a été grandement apprécié.

→ Emplacements communaux

Nous avons continué la pose de bancs et poubelles sur les chemins communaux. Cette année, c'est le chemin de la Lovaterie qui a bénéficié de cette intervention.

Des travaux de réfection ont également été effectués dans les espaces situés devant le terrain de tennis.

En novembre 2020, le Conseil municipal a voté de nouveaux règlements relatifs à la patinoire et aux espaces publics.

Nous pouvons être fiers de l'embellissement des abords de nos routes et de nos parcs. Ce travail a valu à la commune une deuxième place lors du Concours intercommunal des communes fleuries 2020. Merci aux deux entreprises, mandatées pour l'embellissement, pour leur efficacité tout au long de l'année.

→ Subventions colonies vacances

123 journées de camps / colonies de vacances ont été subventionnées à raison de CHF 15 / jour / enfant.



Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Protection de la jeunesse – FASe

La Commune d'Aire-la-Ville contribue au dispositif de la FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) à travers un soutien aux actions collectives de travail social hors-murs du BUPP (bus unité prévention parcs) de la Champagne et particulièrement au projet de locaux en gestion accompagnée.

Une grande partie de l'année 2020, le local en gestion accompagnée de la commune a été fermé en raison des mesures sanitaires.

L'équipe de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) du BUPP, par sa présence sur la région et par ses tournées, a pu toutefois maintenir et créer des liens avec des jeunes de la Commune.

Le groupe de jeunes, à qui le local était attribué depuis l'été 2015, étant devenu trop âgé, c'est un nouveau groupe qui devait pouvoir bénéficier de ce local dès septembre 2020. Toutefois, en raison de toutes les contraintes liées aux mesures sanitaires, nous n'avons pas pu signer de convention en 2020. Nous espérons pouvoir redémarrer ce projet courant 2021.

La Commune participe également financièrement à la Grève Nautique qui propose des activités nautiques gratuites pour les adolescents l'été et apporte un soutien financier au Jardin Robinson d'Avully par le biais d'une mutualisation financière entre les communes de la Champagne.



Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Prestations aux familles – Petite enfance 0 / 4 ans

→ Accueil des enfants en âge préscolaire

L'accueil des enfants en âge préscolaire est de la responsabilité des communes.

La moyenne cantonale du taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations élargies (crèches), selon la commune de subvention, est de 29,4 % en 2020.

La Commune d'Aire-la-Ville a un taux d'offre de 6,5 % qui correspond aux deux places actuelles louées à la crèche de Conignon.

La Commune d'Aire-la-Ville finance trois modes d'accueil pour les enfants en âge préscolaire, qui ont permis d'accueillir :

- Crèche de Conignon : quatre enfants pour les deux places d'accueil réservées pour notre commune.
- Garderie de Cartigny : cinq enfants.
- Accueil familial / Le Couffin : cinq enfants en accueil familial de jour de l'association intercommunale, où exerce une accueillante familiale aérienne sur les 19 que compte l'association.

→ Crèche d'Aire-la-Ville

2020 a été consacrée à l'avancement de la construction de la crèche (début des travaux) ainsi qu'à la validation des statuts de la future fondation pour la petite enfance Conignon – Aire-la-Ville par les Conseils municipaux des deux communes. Ces statuts devront être votés par le Grand Conseil en 2021.

Des conventions ont été signées avec les Communes de la Champagne (partenaires) pour la location de places de crèche pour leurs habitants, conformément au projet.

L'ouverture est finalement agendée à février 2022 et permettra d'ouvrir trente places d'accueil en multiâge.



Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Aide sociale

→ Cap Emploi

Les jeunes d'Aire-la-Ville, en rupture de formation ou en recherche d'emploi/apprentissage, peuvent bénéficier des prestations de Cap Emploi / OSEO, structure intercommunale de la Champagne située à Bernex.

En 2020, six jeunes aériens – dont deux nouveaux dossiers – ont pu être accompagnés par les conseillères en insertion de cette structure. Nous avons accueilli un jeune en stage conciergerie dans notre école.

Les conséquences du COVID-19 sur l'insertion professionnelle développée par cette structure sont les suivantes :

- Annulation du recrutement direct 2020
- Diminution des places de stages et d'apprentissages
- Moins d'expériences sur le CV
- Difficultés à valider un projet professionnel
- Entretiens d'embauche en visioconférence
- Péjoration de la situation des jeunes les plus fragiles



→ Œuvres sociales

Différentes institutions, tels que le CAS de Bernex (Centre d'action sociale) ou l'IMAD (Institution de maintien à domicile) sont financées conjointement par les Communes de la Champagne selon une clé de répartition définie.

Cela permet aux habitants d'Aire-la-Ville de pouvoir bénéficier de ces prestations. En 2020, près de 35 personnes ont pu être ainsi aidées.

Des associations œuvrant à Genève dans les secteurs de l'enfance, de la précarité, des discriminations et du handicap sont également soutenues.

→ Permanence sociale Pro Senectute

Depuis début 2020, une permanence sociale gratuite ouverte à toutes les personnes dès 60 ans domiciliées sur les Communes de Aire-la-Ville, Avully, Cartigny, Dardagny et Satigny, est à leur disposition pour leur venir en aide en cas de difficultés dans leurs démarches administratives (AVS, assurance maladie, prestations complémentaires...).

Ce projet pilote de permanence de proximité, mis sur pied par les cinq communes partenaires, en partenariat avec Pro Senectute Genève, sera reconduit en 2021.

L'année 2020, en raison de la crise sanitaire, n'a pas permis de maintenir toutes les permanences.

De fait, le projet était difficilement évaluable en terme quantitatif.



Sécurité sociale

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Actions d'entraide à l'étranger – Aide humanitaire

Dans le cadre de la coopération au développement et de la solidarité internationale, Aire-la-Ville soutient depuis plusieurs années les activités d'associations œuvrant dans des pays différents.

Ainsi en 2020, des projets ont été soutenus, dans l'agriculture de proximité, le soutien à l'accès à l'eau potable, à la formation et l'accès aux soins.

→ **Burkina Faso**
École de formation à Pô
Association de communes de la Champagne



→ **Tibet**
Soutien accès à l'eau potable
Association Les amis du Tibet



→ **Haïti**
Soutien agriculteurs
Association Kombit



→ **Cameroun**
Centre hospitalier
Association Assamba



En 2020, l'aide humanitaire d'urgence a été reconduite et nous avons choisi de soutenir, Caritas-Suisse, UNICEF et Médecins sans frontières.

Transport

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Routes communales

→ Achat de matériel pour l'entretien des routes et la signalisation

Rue du Vieux-Four : la pose d'éléments ralentisseurs provisoires, côté Bernex, a été effectuée afin d'étudier l'amélioration de la zone 30.

→ Entretien des routes communales

Une grande partie du montant budgété a été utilisée pour le défrichage et la création d'un tronçon de route sur la parcelle 1260, afin de desservir les nouvelles constructions en direction du chemin du Pré-Gabet.

Nous devons malheureusement déplorer deux incivilités qui ont eu lieu le long de la rue du Vieux-Four.

En effet, deux bornes ont été cassées et les auteurs de ces actes n'ont évidemment pas laissé de carte de visite sur place.

→ Nettoyage des routes communales

À nouveau, rien à dire sur les prestations effectuées par l'entreprise Bosson concernant la tonte des gazons et le balayage des routes, si ce n'est de la féliciter pour son travail.

Nous associons également à ces éloges, les entreprises Agrinex et Schulz.



Transport

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Mobilité douce : Noctambus, abonnement tpg, vélos électriques

La Commune d'Aire-la-Ville soutient la mobilité douce, par l'octroi de subventions communales pour les vélos électriques et pour les abonnements annuels des transports publics, ainsi que pour le fonctionnement des Noctambus.

- Vélo électrique : 25 personnes ont bénéficié de cette offre
- tpg / abonnement annuel : 106 personnes ont reçu une subvention.

Avec une année COVID-19 exploitée qu'à moitié, la fréquentation de la ligne Noctambus NJ n'atteint que 1/3 de la valeur 2019, soit 127 descentes (412 en 2019) et 37 montées (source : Noctambus).

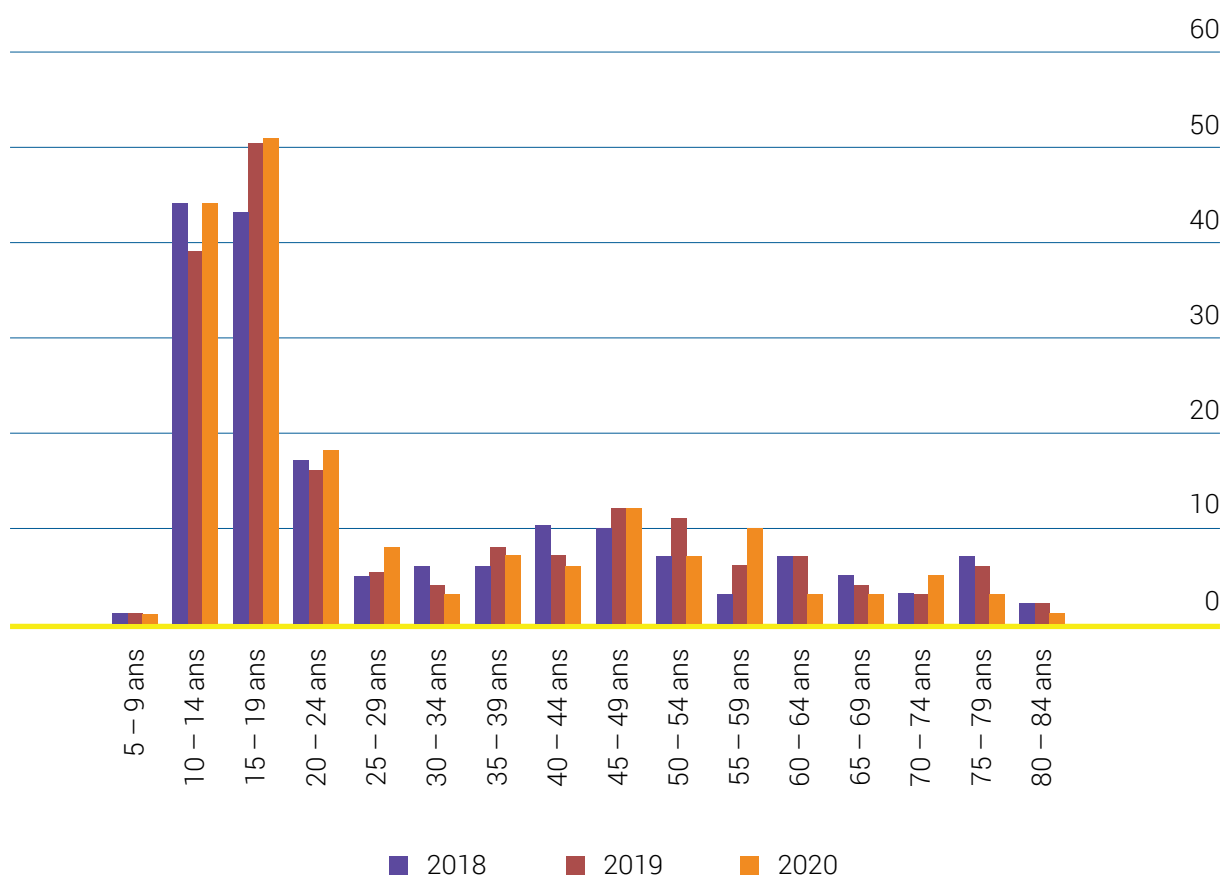
Les Aériennes et Aériens sont toujours nombreux à utiliser le bus comme moyen de transport, notamment les plus jeunes.

En 2020, 182 personnes* étaient au bénéfice d'un abonnement annuel.

Le graphique permet de mieux illustrer la répartition des tranches d'âge.

→ Répartition démographique des abonnés annuels résidant sur Aire-la-Ville

* Source : tpg



Protection de l'environnement et aménagement du territoire

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Traitement des eaux

→ Travaux sur les collecteurs

Les travaux suivants ont été réalisés : création d'une chambre de visite et réfection d'une cunette le long du chemin de la Lovaterie.

→ Entretien du Nant-de-Goy

Il n'y a pas eu de curage du Nant cette année. Ce travail est prévu en 2021.

Par contre, le débroussaillage a été effectué.

→ Matériel pour les espaces de récupération

Comme le prévoyait le budget, il a été procédé au remplacement de deux goulottes sur l'espace de récupération situé devant la salle polyvalente.

Il a été également nécessaire de remplacer des containers bio-déchets endommagés, ainsi que la goulotte d'un container à ordures ménagères qui a été la proie des flammes.

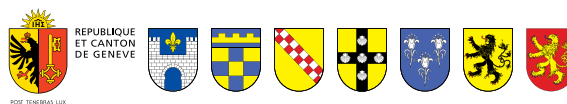
→ Transport et récupération des déchets

Nous pouvons être très fiers du partenariat qui nous lie avec l'entreprise Chevalley. Ponctualité, efficacité et disponibilité sont des termes qui qualifient parfaitement le travail que cette entreprise familiale effectue tout au long de l'année. Merci à elle.



→ Réseau agro-environnemental de la Champagne – 2016-2023

Le réseau agro-environnemental de la Champagne vise à valoriser des éléments paysagers et patrimoniaux selon des périmètres intercommunaux. Il s'agit de favoriser des surfaces de biodiversité en reliant entre eux des milieux naturels d'intérêt particulier et en encourageant les connexions au sein des espaces agricoles. Il est soutenu en partie par les 7 communes de notre région et par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature.



Un service d'animations et de conseils est proposé par l'association pour définir l'emplacement des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) et les mesures à mettre en place en faveur de la biodiversité (exemples : fauche tardive pour favoriser les plantes à fleurs et les papillons, conservation de zones non fauchées comme refuges pour la faune, etc.).

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

APERÇU DE L'ANNÉE 2020

Lutte contre la pollution de l'environnement

L'énergie est depuis un certain nombre d'années un thème important sur le territoire d'Aire-la-Ville, avec une volonté communale claire de réduire son impact énergétique.

Détentrice du label Cité de l'énergie depuis 2012, la commune s'est vue re-certifiée en 2020, pour la troisième fois, pour les quatre prochaines années.

Aire-la-Ville fait ainsi partie des 19 communes genevoises et des 454 communes suisses à être labellisées (www.citedelenergie.ch).



Cimetière

→ Entretien du cimetière

Rien de particulier à signaler cette année pour cette rubrique, si ce n'est que notre cimetière est toujours très bien entretenu.

Merci aux personnes qui s'occupent de l'entretien de ce lieu de repos éternel.

Introduction du Maire

COMPTES ANNUELS 2020

Les comptes 2020 de la commune d'Aire-la-Ville bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultats de CHF 95'808.38.

Par rapport au budget voté, il apparaît que les revenus sont supérieurs d'environ 5.6 % alors que les charges subissent un dépassement d'environ 3.2 % (soit environ CHF 125'000.00). Les charges comprennent un amortissement complémentaire de CHF 346'086.75 accepté par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 décembre 2020.

La situation due à la pandémie de la COVID-19 a eu peu d'impact sur les comptes communaux.



Bilan

ANNEXE 2 – COMPTES ANNUELS 2020

		BILAN AU 1 ^{ER} JANVIER 2020	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020
1	Actif	31 531 926.07	31 158 904.05
10	Patrimoine financier	12 922 237.39	12 934 184.75
100	Disponibilités et placements à court terme	4 514 041.32	4 453 332.96
101	Créances	2 815 473.77	2 953 591.39
104	Actifs de régularisation	44 555.00	49 575.10
107	Placements financiers	308 288.00	252 056.00
108	Immobilisations corporelles PF	4 707 722.00	4 707 722.00
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	532 157.30	517 907.30
14	Patrimoine administratif	18 609 688.68	18 224 719.30
140	Immobilisations corporelles du PA	9 836 662.73	9 721 350.35
144	Prêts	7 398 857.10	7 083 857.10
145	Participations, capital social	1 237 832.85	1 237 832.85
146	Subventions d'investissements	136 336.00	181 679.00
2	Passif	31 531 926.07	31 158 904.05
20	Capitaux de tiers	8 462 873.13	7 994 042.73
200	Engagements courants	8 066.15-	97 563.19
201	Engagements financiers à court terme	170 292.75	145 074.65
204	Passifs de régularisation	184 086.13	68 497.59
205	Provisions à court terme	98 102.00	
206	Engagements financiers à long terme	7 464 301.10	7 165 000.00
208	Provisions à long terme	22 000.00	
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux de tiers	532 157.30	517 907.30
29	Capital propre	23 069 052.94	23 164 861.32
299	Excédent/découvert du bilan	23 069 052.94	23 164 861.32

Présentation échelonnée du compte de résultats

ANNEXE 3 – COMPTES ANNUELS 2020

	COMPTES 31.12.2019	BUDGET 31.12.2020	COMPTES 31.12.2020
Charges d'exploitation	3 307 783.09	3 778 463.00	3 518 625.57
30 Charges de personnel	572 313.25	773 440.00	703 959.10
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 514 368.94	1 731 949.00	1 572 928.23
33 Amortissements du patrimoine administratif	606 949.45	607 300.00	595 525.23
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux			
36 Charges de transfert	614 151.45	665 774.00	646 213.01
37 Subventions redistribuées			
Revenus d'exploitation	4 116 536.01	3 738 736.00	3 916 072.60
40 Revenus fiscaux	3 690 313.85	3 259 994.00	3 486 613.89
41 Patentes et concessions	127 458.00	159 200.00	127 458.00
42 Taxes	120 840.33	111 900.00	85 017.62
43 Revenus divers	35 025.90	14 640.00	16 268.13
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux			
46 Revenus de transfert	142 897.93	193 002.00	200 714.96
47 Subventions à redistribuer			
Résultat d'exploitation	808 752.92	39 727.00-	397 447.03
34 Charges financières	130 051.00	131 000.00	169 833.30
44 Revenus financiers	249 321.54	171 217.00	214 281.40
Résultat financier	119 270.54	40 217.00	44 448.10
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	928 023.46	490.00	441 895.13
38 Charges extraordinaires	262 660.80		346 086.75
48 Revenus extraordinaires	76 917.97-		
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	339 578.77-		346 086.75-
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	588 444.69	490.00	95 808.38

Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2020

	COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
TOTAL CHARGES	1 728 790.29	1 703 660.00	1 636 092.04
TOTAL REVENUS	35 186.40	46 640.00	28 508.90
01 Conseil municipal et Exécutif			
TOTAL CHARGES	198 947.85	236 540.00	202 264.95
30 Charges de personnel	178 161.75	219 040.00	183 955.95
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20 786.10	17 500.00	18 309.00
02 Services généraux			
TOTAL CHARGES	1 529 842.44	1 467 120.00	1 433 827.09
TOTAL REVENUS	35 186.40	46 640.00	28 508.90
30 Charges de personnel	356 497.95	498 330.00	491 511.80
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	568 194.99	625 600.00	607 685.14
33 Amortissements du patrimoine administratif	337 731.70	338 083.00	326 311.70
34 Charges financières			3 561.45
36 Charges de transfert	4 757.00	5 107.00	4 757.00
38 Charges extraordinaires	262 660.80		
43 Revenus divers	242.40	11 640.00	13 926.90
44 Revenus financiers	34 944.00	35 000.00	14 582.00
1 ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE			
TOTAL CHARGES	169 869.00	216 919.00	177 548.20
TOTAL REVENUS	18 997.88	18 800.00	14 228.70
11 Sécurité publique			
TOTAL CHARGES	16 087.00	18 000.00	15 770.00
TOTAL REVENUS	1 840.00	1 000.00	360.00
36 Charges de transfert	16 087.00	18 000.00	15 770.00
42 Taxes	1 840.00	1 000.00	360.00
14 Questions juridiques			
TOTAL CHARGES	17 732.20	17 300.00	17 045.10
TOTAL REVENUS	3 722.25	3 300.00	3 085.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 432.20	2 300.00	1 365.10
36 Charges de transfert	16 300.00	15 000.00	15 680.00
42 Taxes	3 170.00	3 000.00	3 085.00
44 Revenus financiers	502.25		
46 Revenus de transfert	50.00	300.00	

Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2020

		COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
15	Service du feu			
	TOTAL CHARGES	116 350.90	165 619.00	128 363.95
	TOTAL REVENUS	13 435.63	14 500.00	10 783.70
30	Charges de personnel	37 653.55	56 070.00	28 491.35
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18 919.35	45 549.00	36 838.60
36	Charges de transfert	59 778.00	64 000.00	63 034.00
42	Taxes	2 820.00	4 500.00	
46	Revenus de transfert	10 615.63	10 000.00	10 783.70
16	Défense			
	TOTAL CHARGES	19 698.90	16 000.00	16 369.15
36	Charges de transfert	19 698.90	16 000.00	16 369.15
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	508 586.85	562 427.00	469 121.18
	TOTAL REVENUS	508 586.85	562 427.00	469 121.18
21	Scolarité obligatoire			
	TOTAL CHARGES	508 586.85	562 427.00	469 121.18
	TOTAL REVENUS	87 256.75	87 617.00	59 902.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	273 272.05	307 700.00	215 552.40
33	Amortissements du patrimoine administratif	88 033.00	88 033.00	88 028.78
36	Charges de transfert	147 281.80	166 694.00	165 540.00
42	Taxes	72 639.75	73 000.00	45 285.00
46	Revenus de transfert	14 617.00	14 617.00	14 617.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISES			
	TOTAL CHARGES	311 418.43	452 341.00	363 180.70
	TOTAL REVENUS	11 483.00	11 500.00	10 260.00
31	Héritage culturel			
	TOTAL CHARGES	1 458.60	2 000.00	87.70
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 458.60	2 000.00	87.70
32	Culture, autres			
	TOTAL CHARGES	46 287.58	60 200.00	39 859.70
	TOTAL REVENUS	10 583.00	10 600.00	9 585.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	19 042.40	25 500.00	15 842.70
36	Charges de transfert	27 245.18	34 700.00	24 017.00
42	Taxes	60.00		
46	Revenus de transfert	10 523.00	10 600.00	9 585.00

Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2020

	COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
33 Médias			
TOTAL CHARGES	1 529.35	12 700.00	1 777.05
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 529.35	12 700.00	1 777.05
34 Sports et loisirs			
TOTAL CHARGES	261 142.90	370 274.00	315 856.25
TOTAL REVENUS	900.00	900.00	675.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	151 243.60	258 000.00	209 701.95
33 Amortissements du patrimoine administratif	96 774.30	96 774.00	96 774.30
36 Charges de transfert	13 125.00	15 500.00	9 380.00
42 Taxes	900.00	900.00	675.00
35 Églises et affaires religieuses			
TOTAL CHARGES	1 000.00	7 167.00	5 600.00
36 Charges de transfert	1 000.00	7 167.00	5 600.00
4 SANTÉ			
TOTAL CHARGES		24 000.00	
42 Soins ambulatoires			
TOTAL CHARGES		24 000.00	
36 Charges de transfert		24 000.00	
5 SÉCURITÉ SOCIALE			
TOTAL CHARGES	167 858.10	159 400.00	185 771.50
TOTAL REVENUS	29 145.15	26 298.00	29 357.40
54 Famille et jeunesse			
TOTAL CHARGES	100 191.60	115 400.00	119 931.90
TOTAL REVENUS	29 145.15	26 298.00	29 357.40
36 Charges de transfert	100 191.60	115 400.00	119 931.90
42 Taxes	29 145.15	25 000.00	28 041.40
46 Revenus de transfert		1 298.00	1 316.00
57 Aide sociale et domaine de l'asile			
TOTAL CHARGES	36 966.50	13 000.00	34 834.60
36 Charges de transfert	36 966.50	13 000.00	34 834.60
59 Domaine social, non mentionné ailleurs			
TOTAL CHARGES	30 700.00	31 000.00	31 005.00
36 Charges de transfert	30 700.00	31 000.00	31 005.00

Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2020

		COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
6	TRANSPORTS			
	TOTAL CHARGES	304 401.95	297 638.00	296 017.45
	TOTAL REVENUS	13 720.00	10 000.00	13 775.00
61	Circulation routière			
	TOTAL CHARGES	288 951.40	278 838.00	271 502.05
	TOTAL REVENUS	13 720.00	10 000.00	12 025.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	227 613.40	217 500.00	210 164.05
33	Amortissements du patrimoine administratif	61 338.00	61 338.00	61 338.00
42	Taxes	500.00		
44	Revenus financiers	13 220.00	10 000.00	12 025.00
62	Transports publics			
	TOTAL CHARGES	15 450.55	18 800.00	24 515.40
	TOTAL REVENUS			1 750.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	495.55	2 200.00	2 143.60
36	Charges de transfert	14 955.00	16 600.00	22 371.80
46	Revenus de transfert			1 750.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	190 504.90	200 622.00	538 243.54
	TOTAL REVENUS	20 638.65	21 750.00	20 211.73
71	Approvisionnement en eau			
	TOTAL CHARGES	11 153.65	14 400.00	13 872.35
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11 153.65	14 400.00	13 872.35
72	Traitement des eaux usées			
	TOTAL CHARGES	53 512.00	50 072.00	390 537.04
	TOTAL REVENUS	14 250.00	14 250.00	14 250.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	30 439.55	27 000.00	21 377.84
33	Amortissements du patrimoine administratif	23 072.45	23 072.00	23 072.45
38	Charges extraordinaires			346 086.75
46	Revenus de transfert	14 250.00	14 250.00	14 250.00

Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2020

	COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
73 Gestion des déchets			
TOTAL CHARGES	118 926.65	125 550.00	126 541.55
TOTAL REVENUS	6 138.65	7 000.00	5 961.73
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	118 537.50	125 200.00	126 194.80
36 Charges de transfert	389.15	350.00	346.75
42 Taxes	3 500.00	4 000.00	3 620.50
43 Revenus divers	2 638.65	3 000.00	2 341.23
75 Protection des espèces et du paysage			
TOTAL CHARGES	1 277.00	1 300.00	1 277.00
36 Charges de transfert	1 277.00	1 300.00	1 277.00
76 Lutte contre la pollution de l'environnement			
TOTAL CHARGES	1 300.00	1 300.00	1 300.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 300.00	1 300.00	1 300.00
77 Protection de l'environnement, autres			
TOTAL CHARGES	4 335.60	8 000.00	4 715.60
TOTAL REVENUS	250.00	500.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2 735.60	6 000.00	3 015.60
36 Charges de transfert	1 600.00	2 000.00	1 700.00
42 Taxes	250.00	500.00	
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL CHARGES	40 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL REVENUS	99 249.49	32 000.00	57 092.00
87 Combustibles et énergie			
TOTAL CHARGES	40 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL REVENUS	67 104.64	32 000.00	57 092.00
36 Charges de transfert	40 000.00	40 000.00	40 000.00
41 Revenus régaliens et de concessions		32 000.00	
44 Revenus financiers	67 104.64		57 092.00
89 Autres exploitations artisanales			
TOTAL REVENUS	32 144.85		
43 Revenus divers	32 144.85		

Compte de résultats

ANNEXE 4 – COMPTES ANNUELS 2020

		COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	279 065.37	252 456.00	328 571.01
	TOTAL REVENUS	3 973 262.26	3 655 348.00	3 897 018.27
91	Impôts			
	TOTAL CHARGES	52 099.05		56 045.20
	TOTAL REVENUS	3 619 411.31	3 279 985.00	3 517 026.47
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	52 099.05		56 045.20
40	Revenus fiscaux	3 690 313.85	3 259 994.00	3 486 613.89
42	Taxes	6 015.43		3 950.72
46	Revenus de transfert		19 991.00	26 461.86
48	Revenus extraordinaires	76 917.97-		
92	Conventions fiscales			
	TOTAL CHARGES	82 799.32	79 956.00	74 598.81
36	Charges de transfert	82 799.32	79 956.00	74 598.81
93	Péréquation financière et compensation des charges			
	TOTAL REVENUS	92 398.00	121 756.00	121 756.00
46	Revenus de transfert	92 398.00	121 756.00	121 756.00
96	Administration de la fortune et de la dette			
	TOTAL CHARGES	144 167.00	172 500.00	197 927.00
	TOTAL REVENUS	133 550.65	126 217.00	130 582.40
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14 116.00	41 500.00	31 655.15
34	Charges financières	130 051.00	131 000.00	166 271.85
44	Revenus financiers	133 550.65	126 217.00	130 582.40
97	Redistributions			
	TOTAL REVENUS	444.30	190.00	195.40
46	Revenus de transfert	444.30	190.00	195.40
99	Postes non répartis			
	TOTAL REVENUS	127 458.00	127 200.00	127 458.00
41	Revenus régaliens et de concessions	127 458.00	127 200.00	127 458.00
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL CHARGES	3 700 494.89	3 909 463.00	4 034 545.62
	TOTAL REVENUS	4 288 939.58	3 909 953.00	4 130 354.00
		588 444.69-	490.00-	95 808.38-

Compte des investissements

ANNEXE 5 – COMPTES ANNUELS 2020

	COMPTES 31.12.2019	BUDGET 2020	COMPTES 31.12.2020
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
TOTAL DÉPENSES	51 000.00	50 100.00	50 100.00
02 Services généraux			
TOTAL DÉPENSES	51 000.00	50 100.00	50 100.00
56 Subventions d'investissements propres	51 000.00	50 100.00	50 100.00
5 SÉCURITÉ SOCIALE			
TOTAL DÉPENSES	189 885.25		833 299.60
TOTAL RECETTES	49 000.00		7 000.00
54 Famille et jeunesse			
TOTAL DÉPENSES	189 885.25		833 299.60
TOTAL RECETTES	49 000.00		7 000.00
50 Immobilisations corporelles	189 885.25		833 299.60
63 Subventions d'investissements acquises	49 000.00		7 000.00
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL RECETTES	315 000.00		315 000.00
87 Combustibles et énergie			
TOTAL RECETTES	315 000.00		315 000.00
64 Remboursement de prêts	315 000.00		315 000.00
TOTAL GÉNÉRAL			
TOTAL DÉPENSES	240 885.25	50 100.00	883 399.60
TOTAL RECETTES	364 000.00		322 000.00
	123 114.75-	50 100.00	561 399.60

Flux de trésorerie

ANNEXE 6 – COMPTES ANNUELS 2020

		MONTANT 2020	MONTANT 2019
01	Résultat total des comptes de résultats	95 808.38	588 444.69
02	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	946 368.98	874 367.25
03	+ Amortissement des prêts et participations du PA	0.00	0.00
04	- Augmentation / + diminution des créances	- 138 117.62	- 416 116.61
05	- Augmentation / + diminution des marchandises, approv. et travaux en cours	0.00	0.00
06	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	- 5 020.10	1 261.45
07	+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	56 232.00	- 3 960.00
08	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	0.00	0.00
09	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	105 629.34	287.50
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	- 120 102.00	42 171.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 115 588.54	- 3 979.48
12	+ Augmentations / - prélèvements d'engag. pour financements/fonds spéciaux	0.00	0.00
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	825 210.44	1 082 475.80
13	+ Remboursement des tiers	0.00	0.00
14	+ Subventions acquises	7 000.00	49 000.00
15	+ Remboursements des prêts et de participations	315 000.00	315 000.00
16	+ Remboursements de subventions d'investissements propres	0.00	- 240 885.25
17	+ Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
18	+ Recettes d'investissements extraordinaires	0.00	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	322 000.00	123 114.75
21	- Immobilisations corporelles	- 833 299.60	0.00
22	- Investissements pour le compte de tiers	0.00	0.00
23	- Immobilisations incorporelles	0.00	13 142.45
24	- Prêts et Participations	0.00	- 198 549.20
25	- Subventions d'investissements propres	- 50 100.00	0.00
26	- Subventions d'investissements à redistribuer	0.00	0.00
27	- Investissements extraordinaires	0.00	0.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 883 399.60	- 185 406.75
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	- 561 399.60	- 62 292.00
30	- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
31	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
32	- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
33	+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	0.00	0.00
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0.00	0.00
TOT1	Flux de trésorerie prov. de l'activ. d'invest. et de placem. (FTI+FTP)	- 561 399.60	- 62 292.00
36	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	- 25 218.10	0.00
37	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	- 299 301.10	0.00
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	- 324 519.20	0.00
TOT2	Variat. des liquid. et placements à court terme (FTO+FTI+FTP+FTF)	- 60 708.36	1 020 183.80
100	Liquidités et placements à court terme au 01.01.n	4 514 041.32	3 493 857.52
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.n	4 453 332.96	4 514 041.32
TOT3	Variation des liquidités et placements à court terme	- 60 708.36	1 020 183.80

Règles et principes

COMPTES ANNUELS 2020

Règles régissant la présentation des comptes

ANNEXE 7

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune d'Aire-la-Ville reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département de la cohésion sociale (DCS).

Principes relatifs à la présentation des comptes

ANNEXE 8

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

→ Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites à leur valeur de remplacement. Elles ont été réévaluées en 2018, lors de l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2.

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calculs des ducroires sur les reliquats fiscaux ont été également maintenus (30 % du reliquat) et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Règles et principes

COMPTES ANNUELS 2020



Principes relatifs à la présentation des comptes (suite)

ANNEXE 8

→ Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (coût de remplacement).

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en

adéquation avec les durées définies à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000.00, soit dans le compte de résultats soit de l'activer au patrimoine administratif (en transitant par le compte des investissements). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000.00 doivent obligatoirement être activées.

→ Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau

spécifique en annexe. Une provision sur les estimations fiscales a été comptabilisée à hauteur de 30 % (sans changement par rapport à 2019), en respect des critères fixés dans le manuel édité par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

→ Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la commune. Ces revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

État du capital propre

ANNEXE 9 – COMPTES ANNUELS 2020

29	CAPITAL PROPRE	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER 2020	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2961	Réserve de valeur marchande sur instruments financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
298	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
2980	Autres capitaux propres	0.00	0.00	0.00	0.00
299	Excédent / découvert du bilan	23'069'052.94	684'253.07	588'444.69	23'164'861.32
2990	Résultat annuel	588'444.69	95'808.38	588'444.69	95'808.38
2999	Résultats cumulés des années précédentes	22'480'608.25	588'444.69	0.00	23'069'052.94
29	TOTAL	23'069'052.94	684'253.07	588'444.69	23'164'861.32

Commentaire

Le total des fonds propres a été augmenté par le bénéfice réalisé durant l'année 2020.

Tableau des provisions

ANNEXE 10 – COMPTES ANNUELS 2020

	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER 2020	CONSTITUTION OU AUGMENTATION	UTILISATIONS OU DISSOLUTIONS	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2020 À COURT TERME	DONT PART DE PROVISION À COURT TERME
Provision pour reliquat fiscal	486'800.00	35'200.00	0.00	522'000.00	0.00
Provision GIAP	98'102.00	0.00	98'102.00	0.00	0.00
Provision impôt à la source	22'000.00	0.00	22'000.00	0.00	0.00

Commentaires

→ A. Provisions pour reliquat fiscal

Cette provision vise à gérer le risque sur les fortes variations de la fiscalité des personnes physiques et morales dues aux estimations.

Une provision de 30 % sur la totalité des créances fiscales de l'État de Genève et de la taxe professionnelle communale (TPC) a été effectuée au 31 décembre 2020.

Ce taux correspond aux taux admis selon les critères de l'Etat de Genève.

→ B. Provision GIAP

Cette provision pour la recapitalisation de la CPEG liée au GIAP a été entièrement utilisée en 2020.

→ C. Provision impôt à la source

Cette provision sur les corrections de l'impôt à la source 2017 et 2018 a été entièrement utilisée en 2020.

Tableau des participations

ANNEXE 11 – COMPTES ANNUELS 2020

	BCGe BANQUE CANTONALE DE GENÈVE	SIG SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	COFICOGÉ COOPÉRATIVE FINANCIÈRE DES COMMUNES GENEVOISES
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Établissement de droit public	Société coopérative
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et de traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.
Total du capital	360 millions de francs	100 millions de francs	137'000 F.
dont détenu par la commune	0.05 %	0.225 %	0.365 %
Valeur d'acquisition de la participation	410'550	22'500	500
Valeur comptable de la participation	229'908 au PA et 251'856 au PF	22'500	500
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'État de Genève	Communes genevoises et l'État de Genève	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA Investissements Fonciers SA Dimensions SA Swiss Public Finance Solutions Loyal Finance AG Zurich BCGE Lyon Cie Foncière St Gothard SAS Cie Foncière Franco-Suisse Rhône Saône Léman Lyon Rhône Saône Courtage Lyon	EOS Holding SA Parco eolico del San Gottardo SA Bavois Eole SA Securelec - Vaud SA Gaznat SA Gadziplo SA	—
Flux financiers de l'année (commune / entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursements) Intérêts débiteurs Frais financiers
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	-
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art 957 à 962 CO
Résultat de la dernière année de l'entité	+ 96,8 millions (2019)	- 214.3 millions de francs (2019)	- 21'180 F. (01.07.19 - 30.06.20)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	24'919 millions de francs (2019) <i>dont 1'667 millions de francs de capitaux propres</i>	4'026 millions de francs (2019) <i>dont 1'707 millions de francs de capitaux propres</i>	1'870'561 F. (06.2020) <i>dont 1'495'166 F. de capitaux propres</i>

Tableau des participations

ANNEXE 11 – COMPTES ANNUELS 2020

	ACG ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES	GIAP GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR L'ANIMATION PARASCOLAIRE	SIACG SERVICE INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQU	CIDEC GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DES DÉCHETS CARNÉS
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commu un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du capital	–	–	–	–
dont détenu par la commune	–	–	–	–
Valeur d'acquisition de la participation	–	–	–	–
Valeur comptable de la participation	–	–	–	–
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participation que détient l'entité en propre	–	–	–	–
Flux financiers de l'année (commune / entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	–	–	–	–
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	– 129'828 F (2019) <i>sur un total de charges de 4'017'291 F.</i>	– 4'181'806 F (2019) <i>sur un total de charges de 80'675'218 F.</i>	– 34'091 F (2019) <i>sur un total de charges de 7'955'704 F.</i>	– 90'110 F (2019) <i>sur un total de charges de 1'074'305 F.</i>
Total du bilan de la dernière année de l'entité	5'792'128 F (2019) <i>dont 1'280'573 F de capital propre.</i>	48'363'994 F (2019) <i>dont 6'643'796 F de capital propre.</i>	1'131'111 F (2019) <i>dont 990'781 F de capital propre.</i>	3'996'917 F (2019) <i>dont 3'980'794 F de capital propre.</i>

Tableau des garanties et des engagements conditionnels

ANNEXE 12 – COMPTES ANNUELS 2020

	CAUTIONNEMENT	CAP
Nom de l'entité bénéficiaire	Fondation communale pour des logements "Les Chouettes"	CAP Prévoyance
Propriétaires (les +) importants de cette unité	–	–
Typologie du rapport juridique	–	–
Flux financiers de l'année (commune / entité)	–	Primes assurances LPP
Prestations couvertes par la garantie	Cautionnement	Prévoyance professionnelle
Montant de la garantie au 31.12.2019	7'450'000	–
Date du vote du CM approuvant la garantie	09.12.1998 et 12.05.1999	–
Risque (situation actuelle, taux couverture...)	–	–

Commentaires

54

→ Fondation A. Provisions pour reliquat fiscal

La commune cautionne les frais hypothécaires de la Fondation communale pour des logements « Les Chouettes » sur ces immeubles.

→ Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par délibération du 06.03.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n° 2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2019).

- Engagements de prévoyance de la commune : CHF 1'132'242.51
- Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.

• Engagements de prévoyance de l'ACG	CHF	34'506'991.81
• Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance	CHF	13'181'115.46
• Engagements de prévoyance de la Caisse	CHF	3'546'774'743.97
- Degré de couverture de la CPI au 31.12.2019, selon l'article 44 OPP2 : 83.20 %

→ Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2019 de la CPI, les comptes de l'année 2020 n'étant pas encore audités.

Tableau des immobilisations du patrimoine administratif

ANNEXE 13 – COMPTES ANNUELS 2020

DATE DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET + CRÉDIT VOTÉ	DÉPENSES TOTALES	RECETTES TOTALES	AMORTISSEMENT CUMULÉ AU 31.12.2020	SOLDE AU BILAN AU 31.12.2020	AMORTISSEMENTS ÉCONOMIQUES 2020
11.04.1994	Construction bâtiment scolaire 3'000'000.00	3'921'370.78	1'259'300.00	2'662'070.78	0.00	88'028.78
27.11.2002	Salle polyvalente 8'930'000.00	9'161'773.05	1'211'740.00	4'771'131.00	3'178'902.05	264'909.00
06.03.2013	Aménagement Rue du Vieux-Four 1'850'000.00	1'840'149.35	0.00	429'366.00	1'410'783.35	61'338.00
14.05.2013	Aménagement zone sportive et abords de la future mairie et de l'école 2'900'000.00	2'911'121.70	8'000.00	677'312.80	2'225'808.90	96'774.30
11.05.2016	Crédit d'engagement complémentaire 3'121.70					
24.09.2007 13.12.2010 31.10.2012	Nouvelle mairie - Travaux 2'000'000.00	1'953'377.15	100'768.05	440'347.50	1'412'261.60	61'402.70
18.11.2015	Réhabilitation Collecteurs Dronde 750'000.00	723'942.05	80'721.65	115'362.25		23'072.45
14.12.2020	Amortissement complémentaire			346'086.75	181'771.40	346'086.75
16.11.2016	FIDU 192'900.00	192'800.00	0.00	11'121.00	181'679.00	4'757.00
	TOTAUX				8'591'206.30	946'368.98

55

Crédits ouverts depuis plus de 5 ans

ANNEXE 14 – COMPTES ANNUELS 2020

DATE DE LA DÉLIBÉRATION	DÉSIGNATION DU BIEN	N° DE COMPOSANT	STATUT EN COURS	N° DE BIEN	VALEUR ACTIVÉE	EXPLICATIONS SUR LE DÉPASSEMENT
19.12.2012	Construction EVE	0	2	1	200 000.00	—

Indications supplémentaires

ANNEXE 15 – COMPTES ANNUELS 2020

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. Gestion des risques financiers

L'Exécutif, avec la collaboration de la Secrétaire générale, est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt) ;
- au risque de crédit (risque de contrepartie) ;
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

→ I. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La commune considère qu'elle n'est pas

exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de plusieurs établissements suisses à Genève
- ses créances fiscales sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur un large éventail de clients dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par les locations de salles ou des facturations des restaurants scolaires (montants peu significatifs).

→ II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'État de Genève au titre d'avance sur les encaissements de

créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 90 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Toutefois, les disponibilités sont actuellement suffisantes afin d'éviter l'emprunt. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manque de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

→ III. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa (faible) dette est contractée en taux fixes.

→ IV. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne a été introduit par la commune en 2018. Les 8 processus suivants ont été mis en place :

- Achats
- Débiteurs
- Trésorerie
- Élaboration budgétaire
- Clôture
- Subventions
- Charges salariales
- Taxe professionnelle communale

Ces processus ont été établis sur la base du « Guide du système de contrôle interne des communes genevoises » mandaté par l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

C. Contrats de *leasing*

La commune n'a pas conclu de contrat de *leasing*.

Édition des indicateurs financiers

ANNEXE 16 – COMPTES ANNUELS 2020

DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	1,392.75	642.53	192.10	742.46
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession					
Définition	Le degré autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.					
Remarque 1	La commune autofinance intégralement ses investissements. Par rapport aux deux années précédentes, l'autofinancement était plus faible et les investissements plus élevés.					

DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	183.89	177.00	179.35	180.08
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon					
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.					
Remarque 1	La commune a une dette brute de CHF 7'165'000.00, en diminution de CHF 299'301.00 par rapport à 2019.					

DETTE NETTE EN FRANCS PAR HABITANT	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	2,453.27-	3,827.78-	4,271.53-	3,517.53-
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important					
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitants.					
Remarque 1	Le patrimoine financier de la commune est supérieur à ses engagements. La dette nette par habitant diminue depuis 2018.					

Édition des indicateurs financiers

ANNEXE 16 – COMPTES ANNUELS 2020

PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETS	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	2.79	2.53	2.23	2.52

Valeurs indicatives Plus petit ou égal à 4 : Bon
Plus grand que 4 : Suffisant
Plus grand que 9 : Mauvais

Définition La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.

PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	3.67	8.06	22.56	11.43

Valeurs indicatives Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible
Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen
Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé
Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé

Définition La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.

Remarque 1 Les investissements bruts de 2020 comprennent la contribution au FIDU (CHF 50'100.00) et les investissements pour la crèche (CHF 833'299.60), en forte augmentation par rapport à 2018 et 2019.

PART DU SERVICE DE LA DETTE	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	16.99	16.66	16.77	16.81

Valeurs indicatives Plus petit que 5 : Charge faible
Plus petit que 15 : Charge acceptable
Plus grand ou égal à 15 : Charge forte

Définition La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.

Remarque 1 La commune a un montant d'amortissements élevé compte tenu des travaux effectués les années précédentes.

Édition des indicateurs financiers

ANNEXE 16 – COMPTES ANNUELS 2020

TAUX D'AUTOFINANCEMENT	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	34.38	35.94	26.11	32.14

Valeurs indicatives Plus grand ou égal à 20 : Bon
Plus grand ou égal à 10 : Moyen
Plus petit ou égal à 10 : Mauvais

Définition Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.

TAUX ENDETTEMENT NET	N-4	N-3	N-2	N-1	N	MOYENNE
	0.00	0.00	91.80-	123.65-	142.73-	119.39-

Valeurs indicatives Plus petit ou égal à 100 : Bon
Plus petit ou égal à 150 : Suffisant
Plus grand que 150 : Mauvais

Définition Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.

Liste de suivi budgétaire

ANNEXE 17 – COMPTES ANNUELS 2020

FONCTION	DÉSIGNATION FONCTION	NATURE	DÉSIGNATION NATURE	BUDGET TOTAL	SOLDE	ÉCART +	JUSTIFICATIFS
01	Conseil municipal et Exécutif	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17 500.00	18 309.00	809.00-	Honoraires de fiduciaires
02	Services généraux	34	Charges financières	0.00	3 561.45	3 561.45-	Intérêts négatifs sur comptes bancaires
14	Questions juridiques	36	Charges de transfert	15 000.00	15 680.00	680.00-	Participation État Civil Bernex
16	Défense	36	Charges de transfert	16 000.00	16 369.15	369.15-	Participation ORPC Champagne
34	Sports et loisirs	33	Amortissements du patrimoine administratif	96 774.00	96 774.30	.30-	
54	Famille et jeunesse	36	Charges de transfert	115 400.00	119 931.90	4 531.90-	Participation Confignon pour travail administratif pour la crèche
57	Aide sociale et domaine de l'asile	36	Charges de transfert	13 000.00	34 834.60	21 834.60-	Nouvelle rubrique ouverte pour le Fonds de régulation IMAD...
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	36	Charges de transfert	31 000.00	31 005.00	5.00-	Subventions œuvres sociales
62	Transports publics	36	Charges de transfert	16 600.00	22 371.80	5 771.80-	Subventions vélos et bornes électriques
72	Traitement des eaux usées	33	Amortissements du patrimoine administratif	23 072.00	23 072.45	.45-	
72	Traitement des eaux usées	38	Charges extraordinaires	0.00	346 086.75	346 086.75-	Amortissement complémentaire
73	Gestion des déchets	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	125 200.00	126 194.80	994.80-	Levée des déchets
91	Impôts	31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	56 045.20	56 045.20-	Pertes et provision sur impôts
96	Administration de la fortune et de la dette	34	Charges financières	131 000.00	166 271.85	35 271.85-	Perte sur actions BCGe

COVID-19

ANNEXE 19 – COMPTES ANNUELS 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19

Cette pandémie a nécessité un important travail au niveau de l'administration, à savoir :

- la gestion des accès aux différents lieux communaux (salles, école, espaces publics et sportifs),
- la mise en place d'un plan de solidarité communal en faveur des Aîné-e-s de la commune,
- un suivi de mise en ligne des documents officiels sur le site internet communal,
- la mise en ligne sur le site internet communal *via* YouTube de la séance d'installation du nouveau Conseil municipal.

En raison de cette pandémie et du semi-confinement, il n'y a pas eu de séances du Conseil municipal ni de commissions entre le 15 mars et la fin mai 2020.

Un grand nombre d'événements tels que la fête des promotions, les sorties scolaires, le 1^{er} Août, l'Escalade, les différentes activités prévues pour les Aîné.e.s ont dû être supprimés.

Au niveau des recettes des locations de salles, la commune a enregistré une diminution d'environ 60 %.

En regard de cette situation, l'impact financier n'a pas une grande incidence sur les comptes communaux 2020.



Rapport succinct de l'organe de contrôle

ANNEXE 18 – COMPTES ANNUELS 2020



Fidusafe SA
6, rue du Conseil-Général
1205 Genève
Tél. : +41 22 329 17 17
Fax : +41 22 329 08 09
Mail : fidusafe@bluewin.ch
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE SUR LES COMPTES 2020 À L'INTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

Genève, le 20 avril 2021.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels (bilan, comptes des résultats, compte des investissements, tableau de flux de trésorerie et annexes) de la COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales, incombe au conseil administratif, composé du maire et de deux adjoints. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le Conseil administratif est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclus la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Rapport succinct de l'organe de contrôle

COMPTES ANNUELS 2020

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil administratif.

Recommandation

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

Remarque

Les comptes de la commune sont établis conformément au Manuel Comptable Harmonisé 2 (MCH2) depuis 2018.

FIDUSAFE S.A.



Y. Favre Parmentier
Experte-Réviser agréée
Réviser responsable

Annexe : Comptes annuels 2020 de la commune d'Aire-la-Ville et ses annexes

Le rapport détaillé peut être consulté auprès de la Mairie.

Rapport succinct de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE



Fidusafe SA
6, rue du Conseil-Général
1205 Genève
Tél.: +41 22 329 17 17
Fax: +41 22 329 08 09
Mail: fidusafe@bluewin.ch
Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

RAPPORT SUCCINCT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES 2020 À L'INTENTION DU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

Genève, le 4 mai 2021.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe) de la Fondation communale pour le chauffage, Aire-la-Ville, pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité des Membres du conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre le conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Rapport succinct de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2020 arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires en l'espèce ont été respectées.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et de la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté que le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du conseil de fondation a été adopté en 2020.

Recommandation

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un découvert de CHF 190'825.22. Nous vous incitons néanmoins à trouver une solution pour combler ce découvert.

FIDUSAFE S.A.



Y. Favre Parmentier
Experte-Réviser agréée

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultats, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Bilan

COMPTES ANNUELS 2020
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

		31.12.19 CHF	31.12.20 CHF
1	Actif	7'398'255.73	7'035'860.78
10	Patrimoine financier	285'445.35	218'098.70
100	Disponibilités et placements à court terme	15'232.80	36'488.65
101	Créances	212'428.75	121'231.35
104	Actifs de régularisation	57'783.80	60'378.70
14	Patrimoine administratif	7'112'810.38	6'817'762.08
140	Immobilisations corporelles du PA	7'112'810.38	6'817'762.08
2	PASSIF	7'398'255.73	7'035'860.78
20	Capitaux de tiers	7'570'494.00	7'226'686.00
200	Engagements courants	90'396.90	65'309.90
204	Passifs de régularisation	3'000.00	3'000.00
206	Engagements financiers à long terme	7'477'097.10	7'158'376.10
29	Capital propre	-172'238.27	-190'825.22
299	Excédent/découvert du bilan	-172'238.27	-190'825.22

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

Compte de résultats par nature

COMPTES ANNUELS 2020
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020	RÉALISÉ 2020
Charges d'exploitation	-842'850.70	—	-836'601.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-528'025.25	—	-521'776.45
312 Alimentation et élimination	-401'081.15	—	-396'343.60
313 Prestations de services et honoraires	-37'611.25	—	-36'685.35
314 Travaux d'entretien	-68'704.85	—	-68'119.50
316 Loyers, leasings, fermages, taxes d'utilisation	-20'628.00	—	-20'628.00
33 Amortissement du patrimoine administratif	-314'825.45	—	-314'825.45
330 Immobilisations corporelles du PA	-314'825.45	—	-314'825.45
Revenus d'exploitation	839'212.75	—	830'014.95
42 Taxes	799'212.75	—	790'014.95
46 Revenus de transfert	40'000.00	—	40'000.00
Résultat d'exploitation	-3'637.95	—	-6'586.95
34 Charges financières	-12'000.00	—	-12'000.00
44 Revenus financiers	—	—	—
Résultat financier	-12'000.00	—	-12'000.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-15'637.95	—	-18'586.95
38 Charges extraordinaires	—	—	—
48 Revenus extraordinaires	—	—	—
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	—	—	—
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	-15'637.95	—	-18'586.95

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

Compte de résultats par fonction

COMPTES ANNUELS 2020
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020	RÉALISÉ 2020
8 Économie publique			
87 Combustibles et énergie			
873 Énergie non électrique			
TOTAL DES CHARGES	-854'850.70	—	-848'601.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-528'025.25	—	-521'776.45
33 Amortissement du patrimoine administratif	-314'825.45	—	-314'825.45
34 Charges financières	-12'000.00	—	-12'000.00
TOTAL DES REVENUS	839'212.75	—	830'014.95
42 Taxes	799'212.75	—	790'014.95
44 Revenus financiers	—	—	—
46 Revenus de transfert	40'000.00	—	40'000.00
TOTAL DES CHARGES	-854'850.70	—	-848'601.90
TOTAL DES REVENUS	839'212.75	—	830'014.95
RÉSULTAT	-15'637.95	—	-18'586.95

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

Compte des investissements

COMPTES ANNUELS 2020
FONDATION COMMUNALE POUR LE CHAUFFAGE, AIRE-LA-VILLE

	RÉALISÉ 2019	BUDGET 2020	RÉALISÉ 2020
8 Économie publique			
87 Combustibles et énergie			
873 Énergie non électrique			
TOTAL DES DÉPENSES	—	—	19'777.15
50 Immobilisations corporelles	—	—	19'777.15
TOTAL DES RECETTES	—	—	—
61 Remboursements	—	—	—
TOTAL DES DÉPENSES	—	—	19'777.15
TOTAL DES RECETTES	—	—	—

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la Mairie.

Rapport de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION « LES CHOUETTES »



MEMBER OF  SFAI

EUREX AUDIT SARL

Agréée auprès de l'ASR
N° 501 198

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil de fondation de la

Fondation de la commune d'Aire-la-Ville pour la construction et la gestion de logements « Les Chouettes »

Aire-la-Ville

Chêne-Bourg, le 13 avril 2021

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la **Fondation de la commune d'Aire-la-Ville pour la construction et la gestion de logements « Les Chouettes »**, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et l'ensemble des annexes obligatoires fixées par le référentiel MCH2 pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2020**.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel MCH2. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

EUREX AUDIT SARL, Luxembourg, succursale de Chêne-Bourg

TVA N° CHE-109.472.009

Rue de Genève, 18 - Case postale 306 - 1225 Chêne-Bourg

Tél : +41 22 342 27 01 - Fax : +41 22 342 27 21 - E.mail : audit@eurexsuisse.com - www.eurex.swiss

Rapport de l'organe de révision

COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION « LES CHOUETTES »

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.


Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2020** sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel MCH2 et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

EUREX AUDIT Srl
N° de registre 501198


Guillaume Belin
Expert-Réviseur agréé responsable

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
 - Bilan au 31 décembre 2020 d'un total de CHF 9'439'522.32
 - Compte de fonctionnement présentant un résultat de CHF 232'164.82
 - Annexe aux comptes

Bilan

COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION « LES CHOUETTES »

BILAN AU 31.12.2020	31.déc.20	31.déc.19	Variation
1 ACTIF	9 439 522,32	9 288 033,35	151 488,97
10 PATRIMOINE FINANCIER	9 439 522,32	9 288 033,35	151 488,97
100 Disponibilités et placements à court terme	1 085 755,34	784 096,90	301 658,44
101 Créances	-	-	-
102 Placements financiers à court terme	-	-	-
104 Actifs de régularisation	1 220,98	-0,02	1 221,00
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-	-
107 Placements financiers	-	151 390,47	-151 390,47
108 Immobilisations corporelles PF	8 352 546,00	8 352 546,00	-
109 Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux	-	-	-
14 PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-	-	-
140 Immobilisations corporelles du PA	-	-	-
142 Immobilisations incorporelles	-	-	-
144 Prêts	-	-	-
145 Participations, capital social	-	-	-
146 Subventions d'investissements	-	-	-
148 Amortissements supplémentaires cumulés	-	-	-
2 PASSIF	9 439 522,32	9 288 033,35	151 488,97
20 CAPITAUX DE TIERS	5 229 891,55	5 310 567,40	-80 675,85
200 Engagements courants	-	-	-
201 Engagements financiers à court terme	-	-	-
204 Passifs de régularisation	9 891,55	10 567,40	-675,85
205 Provisions à court terme	-	-	-
206 Engagements financiers à long terme	5 220 000,00	5 300 000,00	-80 000,00
208 Provisions à long terme	-	-	-
209 capitaux de tiers	-	-	-
29 CAPITAL PROPRE	4 209 630,77	3 977 465,95	232 164,82
291 Fonds	1 000 001,00	1 000 001,00	-
294 Réserve conjoncturelle	-	-	-
299 Excédent/découvert du bilan	3 209 629,77	2 977 464,95	232 164,82

Compte de résultats

COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION « LES CHOUETTES »

	Comptes 31.12.2020	Comptes 31.12.2019
Charges d'exploitation		
30 Charges de personnel	24 141,65	19 027,95
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	132 892,05	177 485,50
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	-
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-
36 Charges de transfert	-	-
37 Subventions à redistribuer	-	-
Total des charges d'exploitation	157 033,70	196 513,45
Revenus d'exploitation		
40 Revenus fiscaux	12 423,10	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-
42 Taxes	-	-
43 Revenus divers	430 524,00	429 840,00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
46 Revenus de transfert	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-
Total des revenus d'exploitation	442 947,10	429 840,00
Résultat d'exploitation	285 913,40	233 326,55
34 Charges financières	53 949,36	76 133,20
44 Revenus financiers	200,78	87,84
Résultat financier	-53 748,58	-76 045,36
RESULTAT OPERATIONNEL	232 164,82	157 281,19
38 Charges extraordinaires	-	-
48 Revenus extraordinaires (dissolution prov.grands travaux)	-	-
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	232 164,82	157 281,19

Compte de résultats

COMPTES ANNUELS 2020 FONDATION « LES CHOUETTES »

	Comptes au 31 décembre 2020	Comptes au 31 décembre 2019
F0 Administration générale		
Total des charges	157 033,70	196 513,45
Total des revenus	430 524,00	429 840,00
F01 Conseil municipal et exécutif		
Total des charges	-	-
Total des revenus	-	-
30 Charges de personnel	-	-
31 Biens, services et autres charges d'expl.	-	-
F02 Services généraux		
Total des charges	157 033,70	196 513,45
Total des revenus	430 524,00	429 840,00
30 Charges de personnel	24 141,65	19 027,95
31 Biens, services et autres charges d'expl.	132 892,05	177 485,50
33 Amortissements du PA	-	-
43 Revenus divers	430 524,00	429 840,00
44 Revenus financiers	-	-
48 Revenus extraordinaires (dissolution prov.grands travaux)	-	-
.....		
.....		
F9 Finances et impôts		
Total des charges	53 949,36	76 133,20
Total des revenus	12 623,88	87,84
F91 Impôts		
Total des charges	-	-
Total des revenus	12 423,10	-
31 Biens, services et autres charges d'expl.	-	-
36 Charges de transfert	-	-
40 Revenus fiscaux	12 423,10	-
42 Taxes	-	-
F92 Conventions fiscales		
Total des charges	-	-
Total des revenus	-	-
36 Charges de transfert	-	-
F93 Péréquation financière et compensation des charges		
Total des charges	-	-
Total des revenus	-	-
36 Charges de transfert	-	-
F95 Quote-parts, autres		
Total des charges	-	-
Total des revenus	-	-
46 Revenus de transfert	-	-
F96 Administration fortune et dette		
Total des charges	53 949,36	76 133,20
Total des revenus	200,78	87,84
34 Charges financières	53 949,36	76 133,20
44 Revenus financiers	200,78	87,84
F97 Redistributions		
Total des charges	-	-
Total des revenus	-	-
46 Revenus de transfert	-	-
Total des charges	210 983,06	272 646,65
Total des revenus	443 147,88	429 927,84
Résultat de l'exercice	232 164,82	157 281,19

